

SUITE À UN MOUVEMENT DE PROTESTATION  
DES HABITANTS DE BENI-MANÇOUR

## LE TRAFIC FERROVIAIRE PARALYSÉ À BEJAIA

P. 6



LE MINISTRE DE LA SANTE A TIZI-OUZOU

## ENQUÊTE SUR LE DÉCÈS DE PARTURIENTES À LA CLINIQUE SBIHI

P. 5

ISSN : 1112-7449

# MIDI

*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1793 | Ven. 8 - Sam. 9 février 2013 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ILS AVAIENT VOLÉ 150 G D'OR...

## Les agresseurs du bijoutier de Bouchaoui arrêtés

P. 6

TENSIONS EN TUNISIE, EGYPTE ET LIBYE

# CES "RÉVOLUTIONS" DANS LA TOURMENTE



P. 3



## CHUTES DE NEIGE À TRAVERS LE PAYS DES ROUTES COUPÉES DANS PLUSIEURS WILAYAS

P. 5

KHENCHELA

## UN TERRORISTE ÉLIMINÉ ET DES ARMES RÉCUPÉRÉES PAR L'ANP

P. 5

VERSEMENT DE RANÇONS AUX GROUPES TERRORISTES

## L'ALGÉRIE RÉAFFIRME SA CONDAMNATION

P. 3



284

c'est le nombre de blessés dans des accidents de la route en une semaine à travers le territoire national selon un bilan de la Sûreté nationale.

53

est le nombre de personnes tuées jeudi en Zambie à la suite d'une violente collision entre un car des services postaux et un camion.

17

millions de dollars est le montant de la rançon que les autorités françaises auraient versé pour la libération des Français enlevés dans le nord du Niger.

## 15 collégiens victimes d'une intoxication alimentaire à Barika

Quinze collégiens du CEM Mohamed-Tayeb-Ferhat de Barika à Batna ont été victimes jeudi d'une intoxication alimentaire, a indiqué le directeur de la santé et de la population, Abdelwahab Redah.

Dans une déclaration à l'APS, M. Redah a souligné que les analyses ont démontré que l'intoxication de ces collégiens était essentiellement due à la consommation de gâteaux "d'origine suspecte".

Parmi les symptômes apparents sur les collégiens qui ont été évacués vers les urgences de l'hôpital Mohamed-Boudiaf de Barika, une forte fièvre accompagnée d'évanouissement dans certains cas, selon une source médicale.

Les collégiens intoxiqués se sont rétablis après avoir reçu les premiers soins, a indiqué Abdelwahab Redah, affirmant que pour la personne transférée vers le CHU de Batna il s'agit "d'un cas isolé qui n'a rien à voir avec l'intoxication alimentaire".



## Le TAP des gros contribution centralisée à la DGE

La déclaration et le paiement de la Taxe sur l'activité professionnelle (TAP) par les gros contribuables, éligibles à la Direction des grandes entreprises (DGE),



ont été centralisés, depuis début février, au niveau de la recette de cette direction, apprend-on auprès de l'administration fiscale.

Cette mesure, qui vise à "simplifier les procédures de déclaration et de paiement de la TAP", en application du principe de "l'interlocuteur fiscal unique", vient en application des dispositions de l'article 20 de la loi de finances pour 2013 qui ont abrogé l'article 175 du Code des procédures fiscales, a précisé à l'APS une source de la DGI (Direction générale des Impôts). Ainsi, la TAP relative au chiffre d'affaires du mois de février doit être "incluse dans la déclaration fiscale du mois concerné à déposer avant le 21 du mois de mars", indique la même source. Avant l'application de cette nouvelle procédure, les entreprises qui relèvent de la DGE versaient la TAP à la recette des impôts du lieu d'exercice de l'activité. La décision de centraliser la TAP au niveau de la DGE, au même titre que tous les autres impôts et taxes, est motivée par le fait que le paiement de cette taxe au niveau des recettes locales était juste une procédure transitoire.

Elle vise également à parer à la multiplicité des déclarations et de paiement dans différentes recettes, souligne la DGI.

## Convention-cadre entre le ministère du Commerce et l'UFC

Le ministère du Commerce a conclu une convention-cadre de partenariat avec l'Université de la formation continue (UFC) qui prévoit une formation complémentaire au profit des employés du secteur du commerce, indique jeudi un communiqué du ministère.

92 contrôleurs, précise l'APS, bénéficieront de cette formation d'une durée de neuf mois, cela dans le cadre de la prise en charge de la carrière professionnelle des travailleurs et de leur promotion conformément au programme de formation élaboré à cet effet, précise le communiqué.

Le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, présidera, dimanche à Alger, le lancement d'un autre programme, cette fois-ci, dans le cadre d'une formation relative au métier d'exportateur et destiné aux directeurs des chambres de commerce et d'industrie.

D  
i  
x  
i  
t

## Daho Ould Kablia :

« 28.000 locaux à usage commercial, sur les 50.000 inventoriés au départ, ont été redistribués dans le cadre de l'opération de résorption du commerce informel. (...) Ce problème sera réglé, à Annaba et dans toutes les régions du pays avant le mois de Ramadhan prochain. »

## La police d'Oslo primée pour son... humour sur Twitter

La police norvégienne a été primée mardi pour avoir accouché du meilleur tweet de l'année 2013. "Avons été informés d'un tapage nocturne avec cris de femmes. Sur place, constatons fête d'infirmières. Quittons bientôt les lieux" : ces quelques caractères mêlant subtilement malentendus et sous-entendus ont valu à la police d'Oslo d'être distinguée aux Social Media Days, le rendez-vous annuel des médias sociaux en Norvège. Le compte Twitter du centre des opérations de la police d'Oslo est extrêmement populaire - comptant près de 80.000 abonnés - pour ses messages utiles, informatifs mais aussi souvent légers. Plusieurs tweets ont été abondamment retweetés et commentés l'an dernier. "Un véhicule intercepté sur soupçon de conduite en état d'ébriété. S'est avéré être un Grec conduisant pour la première fois sur les routes hivernales norvégiennes", écrivent ainsi les policiers le 26 décembre. Relatant les déboires et les nuisances causées par un cortège de mariage roulant au pas sur l'autoroute, ils précisent qu'un des véhicules subit une panne moteur : "Le chauffeur s'agenouille sur une couverture et commence à prier. Pas sûr que ça aide". Le 5 septembre, la police rapporte aussi des plaintes visant un musicien de rue "qui ne joue qu'une seule chanson" depuis plusieurs mois à Majorstua, un quartier central d'Oslo. "La police sur place lui intime d'élargir son répertoire". Rebelote trois jours plus tard : "Très calme aujourd'hui. Mais le musicien de Majorstua a remis le couvert. Une patrouille qui s'y connaît entre autres en accordéon dépêchée pour vérifier la qualité."

## Un instituteur convoqué par les gendarmes se présente... en état d'ébriété

Un instituteur remplaçant, accusé d'avoir giflé trois élèves et convoqué à la gendarmerie de Fauquembergue (Pas-de-Calais), s'est présenté en état d'ébriété et a été entendu dans l'après-midi après son dégrisement, ont indiqué les gendarmes. Le professeur, qui effectuait un remplacement de deux jours dans une école primaire a reconnu avoir commis des violences légères sur trois élèves, a-t-on précisé de même source. Après avoir demandé à plusieurs reprises à ces trois élèves de se calmer et d'écouter en classe, l'instituteur de 48 ans a expliqué les avoir très légèrement bousculés et leur avoir donné une petite claque pour les calmer. Le professeur a reconnu avoir un problème d'alcool. Quand les gendarmes s'étaient rendus à l'école vendredi, ils avaient constaté un état d'ivresse chez l'instituteur, contrôlé à 1,12 milligramme d'alcool par litre d'air expiré. Ne pouvant pas être interrogé, il avait été convoqué mardi matin. Mais l'instituteur, venu en voiture, s'est présenté en état d'ébriété, poussant les gendarmes à le contrôler. Il avait 0,31 mg par litre d'air expiré (0,6 g dans le sang). Placé en dégrisement, il a finalement été entendu dans l'après-midi sous le régime de la garde à vue. Celle-ci a été levée en fin d'après-midi. La procédure doit être transmise au procureur de la République de Saint-Omer, qui décidera des suites judiciaires à donner à cette affaire, ont ajouté les gendarmes. Les parents de ces trois élèves de CM1-CM2, ont porté plainte contre l'instituteur.

TENSIONS EN TUNISIE, EGYPTE ET LIBYE

# Les « révolutions » arabes dans la tourmente

Un jour de deuil national et une grève générale étaient observés, hier, en Tunisie, jour des funérailles du secrétaire général du Parti des patriotes démocrates unifié, Chokri Belaid, assassiné mercredi à Tunis.

PAR SADEK BELHOCINE

Un crime politique, le premier depuis la révolution de 2011, qui plonge la Tunisie en pleine turbulence et de grandes incertitudes. En Egypte, le même scénario risque de se reproduire. Des rassemblements étaient organisés, hier, à la place Tahrir au Caire à l'appel de formations de l'opposition réclamant un gouvernement d'union nationale et dénoncer une « fatwa » appelant au « meurtre » des figures de l'opposition. Trente huit formations de l'opposition ont appelé à ces manifestations réclamant un gouvernement d'union nationale, des amendements à la Constitution rédigée par une commission dominée par les islamistes, et des garanties pour préserver l'indépendance du pouvoir judiciaire. La Libye voisine, n'est pas mieux lotie. Le nouveau pouvoir est confronté à des milices armées qui font la « loi ». Sans parler du Yémen et de la Syrie, un cas « hors norme », où c'est la destruction totale du pays qui est programmée. Deux ans après le déclenchement des révoltes « démocratiques » dans le monde arabe, il est sans doute trop tôt pour dresser un premier bilan ou de tirer une conclusion. La fièvre révolutionnaire et



Les « printemps » arabes n'auront-ils été qu'un prélude à un long « hiver » ?

la situation est loin d'être stabilisée. Un fait cependant est commun à ces les pays « révoltés ». Le printemps arabe, une aspiration des peuples pour la liberté et la démocratie, longtemps contrariée par les gouvernements en place, a viré au vert, couleur des partis islamistes à la faveur des élections pluralistes qu'ils ont remportées haut la main. Il y a eu une série de consultations électorales dans les pays arabes. Les élections tenues en Tunisie, en Égypte et Maroc et en Libye ont donné leur verdict. Les partis islamistes sont sortis vainqueurs des premières élections libres, organisées dans ces pays. Ce fut l'immolation de Mohamed Bouazizi le 17 décembre 2010 qui a déclenché le vent de la révolte. Par un effet de domino, il a gagné pratiquement l'ensemble du monde arabe avec plus ou moins de

réussite, lorsque ces peuples se sont mis en marche sans crainte, sans leader, sans encadrement d'aucun parti politique. Le mur de la peur brisé, la dictature s'effondre. Le 14 janvier 2011, Ben Ali s'enfuit. Le 25 février, ce fut le tour de Hosni Moubarak, le « Pharaon d'Égypte ». Plusieurs mois après, le guide de la Jamahiriya libyenne, Mouammar Kadhafi, est exécuté. Bachar El Assad bien que aux abois s'accroche. Pas pour longtemps. Les islamistes guettent sa chute. La « déferlante » habillée en vert sera totale. Ce n'est pas une vue de l'esprit que de dire que le monde arabe traverse une période enthousiasmante et inquiétante à la fois.

C'est un moment historique. Enthousiaste car ils ont réussi l'impensé et l'impensable. Et inquiétante de sa perversité

par des mouvements « radicaux », le cas de la Tunisie et de l'Égypte ou par des réflexes régionalistes ou tribaux, le cas de la Libye.

Tous ces risques sont réels. Les événements qui secouent la Tunisie voisine et les violences partisans de la place Tahrir qui secouent régulièrement le centre du Caire, font planer un risque sur le printemps arabe. Les islamistes, qui ont promis « le paradis », savent qu'ils seront jugés, non pas sur la qualité de leurs prêches religieux, mais sur leur respect des règles démocratiques, sur leur efficacité économique. En d'autres termes, ils devront remettre l'économie sur les rails. A défaut, « l'hiver islamiste » remplacerait le « printemps arabe », avec toutes les éventualités qui pourraient advenir.

S. B.

OBSÈQUES DE CHOKRI BELAÏD HIER

## La rue gronde encore en Tunisie

PAR BELKACEM LAOUFI

La « grève générale pacifique contre la violence » à laquelle ont appelé des partis et l'UGTT (Union générale des travailleurs tunisiens) pour marquer les obsèques de l'opposant Chokri Belaïd a été largement suivie hier sur l'ensemble du territoire tunisien. Des milliers de personnes ont assisté aux funérailles qui ont eu lieu l'après-midi au quartier Djebel Jelloud, dans la banlieue sud de Tunis. La foule a scandé du reste des slogans hostiles aux islamistes du parti Ennahda au pouvoir. « Assassins » et « Chokri, repose-toi, on continuera ton combat » ont été quelques uns de ces mots d'ordre scandés par une foule en colère. L'assassinat de Chokri Belaïd, abattu mercredi devant son domicile à Tunis, en plus de la tourmente qu'il a provoquée dans le pays a mis les islamistes d'Ennahda sous une terrible pression. Ce crime politique a déclenché une onde de choc suffisamment forte pour impulser une dynamique de regroupement des forces politiques démocratiques. L'ensemble des opposants au parti islamiste d'Ennahda se sont ainsi coalisés en un front uni et laïc, rassemblant les courants du centre, de l'extrême gauche et de la droite, l'ensemble soutenu par la puissante UGTT. Quatre partis de l'opposition laïque, Al-Massar (gauche), le Front populaire, le Parti républicain et Nidaa Tounes (centre), ont appelé à une grève

générale et suspendu leur participation à l'Assemblée nationale constituante. Plusieurs villes de Tunisie étaient hier quadrillées par l'armée. L'avenue Bourguiba, principale artère de la capitale tunisienne, et berceau de la contestation anti-pouvoir, était mise sous étroite surveillance des militaires et des policiers. Des camions de l'armée, des bus et des fourgons cellulaires étaient déployés aux alentours. Les militaires étaient également visibles à Zarzis (Sud) près de la frontière libyenne, à Gafsa (centre) et à Sidi Bouzid, épice de la révolution qui a fait tomber Zine El Abidine Ben Ali en 2011. Sur le plan politique, la confusion est de mise. Alors que le Premier ministre, Hamadi Jebali, avait annoncé mercredi soir la formation d'un « gouvernement de compétences nationales sans appartenance politique », le porte-parole de la présidence, Adnene Manser, a indiqué « que tout changement au pouvoir doit se passer dans le cadre de la légalité représentée par l'Assemblée nationale constituante qui reste la source fondamentale du pouvoir ». Le président Moncef Marzouki n'a pas du reste reçu de démission du Premier ministre. Le parti Ennahda a rejeté la proposition de dissolution du gouvernement du Premier ministre Hamadi Jebali. Entre temps, la tension était montée d'un cran en Tunisie. Des agences ont rapporté que des centaines de jeunes manifestants avaient saccagé jeudi un commissariat de

Tunis qu'ils ont dépouillé de ses meubles et de son matériel.

Dans un appel adressé au gouvernement, la Ligue tunisienne pour la défense des droits de l'Homme (LTDH) a exigé des « autorités administratives, sécuritaires et militaires d'assurer leur rôle de protection des personnalités et des institutions et de garantir la sécurité républicaine conformément aux conventions internationales ». Tous les vols depuis et vers la Tunisie ont

été annulés à l'aéroport de Tunis-Carthage rapporte-t-on. Aussi les rues de Tunis se sont-elles vidées même si le tramway avait fonctionné. Les universités ont été fermées jusqu'à lundi alors que de son côté, l'ambassade de France à Tunis a exhorté ses quelque 25.000 ressortissants à la prudence et ordonné la fermeture pour vendredi et samedi des écoles françaises où sont scolarisés plus de 7.000 élèves.

B. L.

VERSEMENT DE RANÇONS AUX GROUPES TERRORISTES

## L'Algérie réaffirme sa condamnation

L'Algérie a réaffirmé, hier, par la voix du porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani, sa ferme condamnation de la pratique du versement de rançons aux groupes terroristes et à leurs associés du crime transnational organisé.

Interrogé sur les propos de l'ancienne ambassadrice des Etats-Unis au Mali concernant le paiement de rançons aux terroristes, M. Belani a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que l'Algérie « condamne fermement la pratique du versement de rançons aux groupes terroristes et à leurs associés du crime transnational organisé, qu'elle soit d'ailleurs le fait des Etats ou d'organismes publics ou privés ».

« Pour avoir proclamé solennellement,

et à maintes occasions, sa position doctrinale qui consiste à rejeter catégoriquement le paiement de rançons aux groupes criminels, l'Algérie est déterminée à persévérer dans ses efforts, en collaboration avec certains de ses partenaires au sein de l'Onu, pour parvenir à la criminalisation effective de cette pratique qui constitue la source principale du financement du terrorisme et du crime organisé », a encore précisé le porte-parole du MAE.

L'ex-ambassadrice américaine au Mali, Vicki J. Huddleston, a déclaré vendredi à une chaîne de télévision française que la France aurait versé des millions de dollars pour obtenir la libération de ses otages au Sahel.

L. B.

VISITE DE TRAVAIL DU PREMIER MINISTRE À ANNABA

## D'importants projets lancés et inspectés

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a achevé, hier, une visite de travail et d'inspection d'une journée dans la wilaya d'Annaba au cours de laquelle il a lancé des projets structurants et inspecté plusieurs réalisations.

PAR RAYAN NASSIM

Lors de cette visite, M. Sellal a notamment posé la première pierre symbolique d'un nouveau pôle urbain intégré à Draâ Errich, dans la commune d'Oued Aneb, destiné à faire émerger un ensemble moderne et harmonieux à même de desserrer l'étau qui enserrait l'antique Hippone.

Sur place, le Premier ministre a insisté sur la nécessité d'une bonne coordination intersectorielle afin de mieux cerner les étapes de réalisation de ce pôle et de répondre aux besoins et aux aspirations de ses futurs habitants.

Il a notamment annoncé, dans ce cadre, qu'un conseil interministériel se tiendra



Abdelmalek Sellal en visite de travail à Annaba.

prochainement pour examiner les moyens de redynamiser et de construire ce nouvel ensemble.

M. Sellal a également inspecté la nouvelle zone d'extension urbaine (ZEU) de Kalitoussa, dans la commune de Berrahal, un site doté de deux POS (Plans d'occupation des sols).

Dans la commune de Annaba, il a inspecté un marché de proximité implanté dans la cité Safsaf avant de prendre connaissance de la fiche technique du futur hôtel 5 étoiles de la chaîne internationale Sheraton.

Dans chacune des étapes de sa tournée,

le Premier ministre a insisté de façon particulière sur le respect des délais, sur la qualité de la construction des projets ainsi que sur la coordination entre tous les intervenants impliqués dans la gestion et la conduite des différents chantiers.

M. Sellal a par ailleurs souligné la nécessité d'en "finir une fois pour toutes avec les marchés anarchiques et le commerce informel", exhortant dans ce contexte les pouvoirs publics à livrer deux espaces commerciaux de proximité en cours d'aménagement à Annaba-Ville avant la fin du mois de Ramadhan prochain

Par ailleurs, la visite d'inspection que devait effectuer le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, jeudi après-midi à Constantine, a été reportée à une date ultérieure en raison des fortes intempéries qui sévissent sur la ville du vieux Rocher et ses environs, a-t-on indiqué à la wilaya.

Les abondantes chutes de neige qui se sont abattues sur la région, notamment sur les zones de Djebel Ouahch et d'Ali Mendjeli où de nombreux projets devaient être inspectés, ne permettaient pas la conduite du programme de visite arrêté, a-t-on précisé à la cellule de communication de la

### RÉSORPTION DU COMMERCE INFORMEL 28.000 locaux commerciaux redistribués

Le ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Daho Ould Kablia, a indiqué, jeudi à Annaba, que 28.000 locaux à usage commercial, sur les 50.000 inventoriés au départ, ont été redistribués dans le cadre de l'opération de résorption du commerce informel.

M. Ould Kablia a souligné à l'APS, en marge de la visite d'inspection du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, à Annaba, que le calendrier établi pour mettre un terme aux activités commerciales illicites "avance bien".

Il a ajouté, à ce propos, que ce problème sera réglé, à Annaba et dans toutes les régions du pays "avant le mois de Ramadhan prochain".

R. N.

RÉUNION DU CONSEIL NATIONAL DU SYNDICAT DES ENSEIGNANTS UNIVERSITAIRES

## Revendications socioprofessionnelles au menu

PAR INES AMROUDE

Le Syndicat national des enseignants universitaires a tenu jeudi à Alger une session extraordinaire de son conseil national à l'effet d'examiner les questions organiques et les revendications socioprofessionnelles des enseignants universitaires et au premier chef celui du logement.

Le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Saïd, a assisté à l'ouverture de cette session de deux jours, sachant que le syndicat relève de la centrale syndicale.

M. Sidi Saïd a souligné, dans une déclaration à la presse, l'importance de cette session, relevant la nécessité de trouver "par le dialogue et la concertation" des solutions aux revendications socioprofessionnelles des enseignants du supérieur et au premier chef celui du logement.

L'UGTA, a-t-il dit, accompagnera les enseignants du supérieur dans leurs revendications "au regard de leur rôle essentiel dans la société en tant que catégorie productive de science, de connaissance et de recherches scientifiques".

Le secrétaire général du syndicat des enseignants du supérieur, Messaoud Amarna, a, pour sa part, indiqué que cette session se propose essentiellement d'examiner certaines questions organiques dont la révision de la composante du bureau et du conseil nationaux et des sections au niveau de certains établissements universitaires. Le syndicat, a-t-il ajouté, oeuvre à la valorisation du principe du dialogue au niveau des universités algériennes "notamment à la lumière des tensions et conflits constatés actuellement dans certains établissements universitaires en l'absence de dialogue". S'agissant des revendications exprimées par le syndicat, M. Amarna a affirmé qu'elles sont essentiellement d'or-

dre socioprofessionnel et à leur tête la question du logement. Tout en rappelant le projet du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, portant réalisation de 10.000 logements au profit des enseignants universitaires, il a déploré que les logements n'aient pas été distribués jusqu'à présent bien que la moitié d'entre eux soient disponibles, et ce, a-t-il dit, "au prétexte d'unification des critères de distribution de ces logements au niveau national". Il a, par la même occasion, fait remarquer que de nombreux projets de logements dans certaines wilayas (Alger, Constantine, Annaba et Oran) n'ont pas été lancés. "Nous insisterons lors de cette session sur cette question et demanderont au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique avec l'aide du secrétaire général de l'UGTA, la réalisation de ces projets, sachant que l'enseignant du supérieur a besoin d'un logement confortable", a-t-il soutenu. I. A.

CONVENTION DE LA HAYE DES HUISSIERS DE JUSTICE

## Proposition d'adhésion de l'Algérie

PAR RAYAN NASSIM

L'adhésion de l'Algérie à la Convention de La Haye des huissiers de justice a été proposée jeudi à Oran au terme des travaux du 2<sup>e</sup> Forum international des huissiers de justice, organisé par la Chambre des huissiers de justice de l'Ouest. "Il y a nécessité pour notre pays d'adhérer à cette convention internationale pour plus de célérité dans la signification des actes des huissiers de justice et pouvoir bénéficier du système uniforme dont dispose les Etats membres afin de raccourcir les délais de transmission des actes à notifier à l'étranger", a déclaré le président de la Chambre régionale des huissiers de l'Ouest, maître Si Bachir Abed. La transmission des actes à notifier à l'étranger par

les huissiers de justice se fait actuellement par voie diplomatique, a-t-il précisé qualifiant de "contraignante" cette procédure qui pose souvent problème aux justiciables. Le premier secrétaire de la Conférence de La Haye de droit international privé, Christophe A. Bernasconi, a invité, pour sa part, "l'Algérie à se joindre à ce club de 68 pays adhérents à cette convention qui bénéficient d'un système uniforme, qui a fait ses preuves et qui facilite la coopération entre Etats". L'autre avantage, a-t-il dit, est que cette convention "respecte le droit interne des Etats", soutenant qu'"il est temps pour que l'Algérie intègre la famille de la Conférence de La Haye de droit international privé pour bénéficier de la convention ainsi que d'autres conven-

tions dans le domaine des procédures de protection de l'enfant, d'actes publics (naissance, décès, mariage, brevets, diplômes et actes notariés". Bernasconi a également rappelé que la Convention de La Haye date de 1965 tandis que la Conférence de La Haye, qui regroupe 140 pays, existe depuis 1893. Des participants d'Algérie, Tunisie, Maroc, Mauritanie, Cameroun, Togo, Niger, Burkina Faso, Sénégal, France, Belgique, Hollande, en plus de magistrats, notaires, commissaires priseurs et représentants de caisses de retraite, ont pris part à ce 2<sup>e</sup> Forum de deux jours organisé de concert avec la Chambre nationale, l'Union internationale et l'Union maghrébine des huissiers de justice. R. N.

COLAITAL

### Les travailleurs gèlent leur grève

La section syndicale de l'entreprise de production de lait d'Alger "Colaital" a décidé jeudi de geler ses activités alors que l'administration a promis de prendre en charge toutes les revendications professionnelles des travailleurs qui poursuivent leur mouvement de grève pour le troisième jour consécutif.

Le secrétaire général du syndicat de l'entreprise, M. Khelifi, a précisé que la décision a été prise après consultation de la fédération nationale des industries agro-alimentaires affiliée à l'UGTA, afin d'"assurer, a-t-il dit, la stabilité de l'entreprise et éviter les répercussions de la grève sur l'approvisionnement en lait". Les grévistes ont rejeté la décision de gel de l'activité de la section syndicale par M. Khelifi, estimant que ceci relève des "prérogatives des unions locales et de wilaya". Dans une déclaration à l'APS, le directeur général de Colaital, Derouiche Mohamed Abdelhamid, a souligné que le "problème est purement syndical" et que l'administration ne peut intervenir dans cette question. Il a dans ce sens appelé les travailleurs à reprendre le travail, ajoutant que l'administration "a pris en charge toutes les revendications des travailleurs". Parmi les revendications soulevées, figurent notamment la revalorisation des salaires, la réintégration, la confirmation des contractuels et la promotion suivant les grades. Selon M. Derouiche, trois jours de grève ont coûté à Colaital qui produit 450.000 litres de lait par jour, "un déficit de près de 850.000 litres, ce qui a affecté l'approvisionnement de la population de la capitale". Le directeur commercial de Colaital, Bouras Mimoune, a rassuré que l'approvisionnement en lait sera garanti par les unités de Boudouaou et de Ain Defla.

L. B.

## CLINIQUES PRIVÉES

# Des organes humains dans des décharge publiques

*Faute de moyens et incapables de fournir une meilleure qualité de soins et de traitements les hôpitaux font fuir les patients. Ces derniers se rabattent donc sur les cliniques privées certes onéreuses mais qui à leurs yeux sont plus professionnelles. Ce n'est malheureusement pas toujours le cas. Une clinique privée jette des restes d'organes humains dans une décharge au lieu de les faire incinérer, une autre ferme en raison de l'apparition en son sein de cas de méningite, etc. Les exemples ne manquent malheureusement pas...*

PAR HOUDA BOUNAB

Le secteur de la Santé qui a bénéficié, ces dernières années, d'importantes réformes sur le plan organisation et répartition des structures à l'échelle nationale, semble arriver difficilement à améliorer la qualité des soins offerts aux patients, qui ne cessent de soulever le manque de médicaments et de consommables dans ces structures. Les proches des patients continuent d'acheter les seringues et autres consommables auprès des officines en cas d'hospitalisation. Le retard dans la prise en charge des malades, nécessitant des interventions chirurgicales à cause du nombre important de personnes à opérer, continue de susciter la colère des patients d'autant plus que le nombre de chirurgiens ne peut répondre à la charge de travail. Cette situation oblige plusieurs patients à recourir aux cliniques privées pour ne pas attendre parfois des mois pour subir une intervention chirurgicale. Cependant même si les cliniques privées permettent de prendre en charge rapidement les patients, elles sont néanmoins critiquées par une partie des patients, qui les considèrent comme des structures dont les gérants ne chercheraient qu'à engranger de l'argent. S'agissant du respect des normes, les services de la direction de la Santé prennent les mesures nécessaires dictées par la loi en matière de contrôle. Ce qui signifie que ces cliniques doivent respecter les normes de l'activité médicale sinon elles risquent la fermeture. Une clinique, privée spécialisée en biopsie, a été fermée jeudi à Mostaganem sur ordre du wali, pour avoir déposé des restes d'organes humains dans une décharge, a-t-on appris de source sécuritaire. La fermeture est intervenue sur la base d'une plainte contre la pro-

priétaire de la clinique, après constat de restes d'organes humains (sein, rein et poumon) jetés au milieu de déchets ménagers domestiques dans une décharge à proximité de cet établissement, a précisé la même source qui a indiqué qu'un dossier sur cette affaire a été transmis à la justice. Une commission relevant de la direction de wilaya de la santé et de la population a été dépêchée sur les lieux, en compagnie d'éléments de la Police judiciaire, pour s'assurer de la véracité de la plainte d'un citoyen qui a signalé avoir découvert deux sacs d'ordures contenant des organes humains. Une convention a été signée entre la direction de la santé et les cliniques privées permettant à ces dernières d'utiliser gratuitement, dans de pareils cas, les incinérateurs dont dispose l'hôpital Che Guevara de Mostaganem et ceux de Sidi-Ali et de Ain Tedelès. Bien avant, au seuil de l'année 2013 précisément, la direction de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière de la wilaya de Blida avait procédé à une fermeture « préventive » de la clinique Amina, située à Chiffa, en raison de l'apparition en son sein de cas de méningite, selon un communiqué de cette direction. La même source a souligné que « des investigations sont en cours pour déterminer la source exacte de cette maladie, ajoutant que cette mesure préventive a pris en considération la situation des malades soignés au niveau de la clinique, notamment les dialysés qui ont été pris en charge au niveau d'autres structures spécialisées ». La direction de la Santé, qui a précisé que ses investigations sont menées en collaboration avec les services spécialisés du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, outre des investigations menées par d'autres instances compétentes, a fait part de



l'enregistrement, à ce jour, de 13 cas de méningite au niveau de cette clinique, dont 2 mortels. Il faut dire que ce n'est pas la première fois que les autorités procèdent à la fermeture de cliniques privées pour des cas similaires. En 2008, les autorités concernées avaient procédé à la fermeture de la clinique les Rosiers de Blida. Deux années après, la tutelle avait déclaré qu'« une enquête a été ouverte par les services du ministère de la santé autour des conditions d'exercice des cliniques privées ». Selon la même source, cette enquête allait révéler beaucoup de surprises et aboutir à la fermeture de cliniques. A Tizi-Ouzou Six jeunes femmes sont décédées durant ou suite à leur accouchement au sein de l'établissement hospitalier spécialisé en gynécologie Sbihi-Tassadit de la ville de Tizi-Ouzou en l'espace de quelques semaines selon des sources médicales. Le dernier cas a été une femme de 37 ans. Après avoir accouché au niveau de cette clinique, elle a été transférée dans un état critique vers le CHU Nedir-Mohamed de la ville de Tizi-Ouzou où elle a succombé peu de temps après.

Les trois premiers cas de décès ont été recensés par le même EHS les 26, 27 et 30 décembre 2012. Puis, deux nouveaux cas ont été signalés les 24 et 25 janvier 2013. Ces deux jeunes mamans ont rendu l'âme après leur accouchement, alors que leurs bébés sont sains et saufs. Aucune mesure particulière n'a été prise par les autorités face à cette situation. Alors que le directeur local de la Santé et de la Population, interpellé par la presse il y a quelques jours, avait indiqué que les raisons de ces décès seraient d'ordre médical tout en soutenant que la « responsabilité est partagée » car, pour lui, il y aurait « des femmes qui dissimulent

leurs maladies de peur de ne pas être hospitalisées dans la clinique ». Le ministre de la Santé, Abdelaziz Ziari, s'est rendu ce jeudi 7 février à Tizi-Ouzou où six femmes sont décédées en un peu plus d'un mois suite à leurs accouchements. Selon lui, « il n'y a pas, à la clinique Sbihi, plus de mortalité maternelle que partout ailleurs sur le territoire national ». Dr Boulesnane, gynécologue, invité par *Midi Libre* à donner son avis concernant le décès de ces femme nous dira ceci : « Pour commencer une maman qui décède en accouchant n'est pas une statistique ou une donnée officielle mais un drame humain. Deuxièmement qu'en est-il de la souffrance fœtale, des diagnostics et dépistages pré et post-nataux et du suivi des grossesses ? Si les maternités et autres hôpitaux des localités environnantes disposaient d'un gynécologue et de sages femmes en nombre suffisant, cette clinique ne croulerait pas sous des statistiques qui ne vous émeuvent pas ». L'indifférence, le laisser-aller, les négligences de toutes sortes, tuent dans les hôpitaux plus que les maladies elles-mêmes. Il faut qu'on se le dise et qu'on se le répète. Il suffit pourtant d'un petit pas ou une seule petite chose pour que les choses aillent mieux.

Mais cette petite chose ne s'achète pas et se décrète encore moins : que les gens apprennent à avoir un minimum de respect, sinon pour la dignité humaine, tout au moins pour la vie humaine. La question qui se pose est qui donne l'agrément à ce genre de structures sanitaires ? Car il ne faut pas se leurrer ces dernières n'ont visiblement aucune morale et ne pensent qu'à se faire de l'argent. Elles ne respectent en aucune façon les normes des structures médicales. Des erreurs peuvent surgir dans le traitement des malades, ces derniers peuvent mourir ou survivre avec un handicap ou une maladie chronique. Ces erreurs sont légion sans que les cliniques ou les médecins y travaillant soient inquiétés ou poursuivis pour faute professionnelle grave. En somme, en attendant le développement rapide et efficace du secteur public de la Santé, l'apport du privé ne semble pas prêt à pouvoir prendre en charge les problèmes de santé d'une population en continuelle croissance.

H. B.

## LE MINISTRE DE LA SANTE A TIZI-OUZOU

## Enquête sur le décès de parturientes à la clinique Sbihi

PAR LOUNES BOUGACI

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelaziz Ziari, a ordonné une enquête administrative afin de situer les responsabilités dans l'affaire du décès de quatre parturientes au sein de la clinique gynéco-obstétrique Sbihi de Tizi-Ouzou. L'enquête en question a été instruite avant-hier jeudi lors de la visite du premier responsable du secteur de la Santé dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Ce dernier a d'abord tenu à préciser que le nombre de décès n'est pas de six mais de quatre. Le ministre a par ailleurs exclu l'éventualité de conclure qu'il y a une responsabilité qui serait liée à des négligences de la part du personnel de la clinique avant que l'enquête ne rende ses conclusions. Abdelaziz Ziari a ajouté que le risque

de mortalité zéro lors d'un accouchement n'existe pas. De même qu'il a tenu à préciser qu'il n'y pas plus de décès à la clinique de Tizi-Ouzou qu'il y en a dans les autres cliniques du pays. Par ailleurs, la sortie ministérielle d'avant-hier a permis à Abdelaziz Ziari d'inspecter de nombreux projets plus ou moins importants en cours de réalisation dans la wilaya de Tizi-Ouzou. C'est le cas de l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) de cardiologie pédiatrique qui est d'une capacité de quatre vingt places et qui est implanté dans la ville de Draâ Ben-Khedda, à onze kilomètres à l'ouest du chef-lieu de la wilaya. Le budget alloué à cette nouvelle infrastructure s'élève à 600.000.000 DA. C'est une entreprise portugaise qui est en charge de la réalisation de cette infrastructure. Cette dernière aura à accueillir les patients des wilayas de Tizi-

Ouzou, Béjaïa, Bouira et Boumerdès. Toujours à Draâ Ben-Khedda, le ministre de la Santé s'est rendu sur le chantier du centre anti-cancer qui est en cours de réalisation. Il s'agit d'une infrastructure dotée d'une capacité de pas moins de cent quarante lits. Le ministre a pu constater de visu le taux d'avancement des travaux qui est de l'ordre de 20%. Un montant de 4.187.575.000 DA a été consacré par l'Etat à cette réalisation. Cet hôpital sera doté d'un plateau technique moderne avec des services de radiothérapie, d'imagerie médicale, laboratoire, service d'anatomie pathologique, un bloc opératoire et une pharmacie. Le ministre s'est également rendu au Centre hospitalo-universitaire Nedir-Mohamed de Tizi-Ouzou, à l'hôpital psychiatrique Fernane-Hanafi ainsi que dans une clinique privée située au centre-ville.

L. B.

## CHUTES DE NEIGE À TRAVERS LE PAYS

## Des routes coupées dans plusieurs wilayas

PAR INES AMROUDE

Plusieurs routes des wilayas de l'est du pays sont coupées à la circulation à la suite des chutes de neige qui se sont abattues jeudi, a-t-on appris auprès de la Gendarmerie nationale. Dans la wilaya de Guelma, la circulation est impossible sur la route nationale (RN) 20 reliant les wilayas de Guelma et de Constantine, plus précisément au niveau des communes de Sellaoua-Announa et de Ras El Agba et au village d'Ain Amara à cause de l'amoncellement de la neige, ainsi que sur la RN 80, sur le tronçon reliant les communes de Guelma et de Sedrata, dans la wilaya de Souk Ahras, selon la même source.

Une situation analogue est constatée sur la RN 102 dans son segment reliant la commune d'Oued Zenati à la wilaya d'Oum El-Bouaghi ainsi que sur plusieurs chemins de wilaya (CW) à l'instar du CW 133 reliant les communes de

Tamlouka et d'Aïn Abid (Constantine) et le CW 123 entre la localité d'Ain Mekhlouf et la RN 20 menant vers la wilaya d'Oum El Bouaghi. Dans la wilaya de Skikda, le CW 33 est obstrué sur le segment reliant les communes d'Ouled Hbaba et de Bordj Sebat (Guelma), a indiqué la même source ajoutant que les services concernés sont actuellement sur le terrain pour libérer la RN 3 à hauteur du col d'El Kantour.

Dans la wilaya de Batna, plusieurs tronçons sont coupés depuis mercredi en dépit de l'intervention des services d'entretien de la direction des travaux publics (DTP) de la wilaya, a indiqué Abderrahmane Abdi, le directeur du secteur. Il a précisé à ce propos que les engins de déneigement sont entrés en action pour libérer de nombreux axes de communication, bloqués à la circulation en raison des fortes chutes de neige. Tous les moyens humains ont été mobilisés pour assurer le bon déroulement de l'opération, a-t-il dit. Les interventions ont ciblé notamment la RN

31 reliant les wilayas de Batna et de Biskra au niveau de la localité d'Arris, de la RN 77 entre les communes de Batna et de Merouana et de la RN 87 (Biskra-Batna) à Theniet El Abed et à Ain Tine, selon les services de la Protection civile qui ont noté que ces fortes chutes de neige et de pluie ont également inondé la chaussée, coupant trois chemins de wilayas (CW), en l'occurrence les CW 45, 31 et 54. La wilaya de Khenchela a vécu les mêmes conditions climatiques, conduisant les services de la Protection civile à mettre en place un plan d'urgence d'intervention impliquant également la Gendarmerie nationale, les services des travaux publics et les différentes communes, a indiqué le directeur de la Protection civile. Ce responsable a affirmé, dans ce contexte, que les équipes d'intervention demeurent toujours mobilisées pour faciliter la circulation en s'employant à dégager l'ensemble des axes routiers enneigés, particulièrement dans les régions isolées.

I. A.

## KHENCHELA

### Un terroriste éliminé et des armes récupérées par l'ANP

Un terroriste a été éliminé, d'autres ont été blessés et une quantité d'armes a été récupérée par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) lors d'une agression contre un camion appartenant à un particulier, approvisionnant l'une des unités militaires dans la wilaya de Khenchela, a indiqué, hier, le ministère de la Défense nationale. La même source a précisé qu'"une bande criminelle, composée de huit terroristes, a procédé au détournement d'un camion appartenant à un particulier, approvisionnant l'une des unités militaires et à son bord le fournisseur et son chauffeur et ce, sur le chemin reliant Guentis et Boudekhane et distant de 5 km du site d'implantation de cette unité. "La vigilance des éléments de l'ANP positionnés au niveau du poste d'observation, et leur rapide intervention ont permis l'élimination d'un dangereux terroriste et la blessure d'autres assaillants, ainsi que la récupération d'un fusil automatique de type Kalachnikov et d'un lance roquette RPG 7", a-t-on ajouté. L'intervention de l'ANP a poussé le groupe terroriste "à prendre la fuite vers le mont de Djebel Labiadh et obligé les criminels à abandonner le chauffeur du camion, récupéré en bonne santé, pendant que le fournisseur demeure entre les mains de ses ravisseurs", a souligné la même source, ajoutant qu'"aussitôt après, les unités de l'ANP ont déclenché une vaste opération de ratissage à la poursuite des exécutants de cette lâche agression à l'encontre de simples citoyens".

Par ailleurs, le ministère de la Défense nationale tient à rappeler aux médias nationaux "la nécessité d'une vérification préalable des informations et ce, pour s'épargner toute forme de spéculations et d'exagération pouvant nuire à leur crédibilité".

R.N.

ILS AVAIENT VOLÉ 150 G D'OR ET UNE IMPORTANTE SOMME D'ARGENT

## Les agresseurs du bijoutier de Bouchaoui arrêtés

*Le propriétaire d'une bijouterie, située à Bouchaoui, avait été agressé par deux jeunes individus, âgés respectivement de 30 et 36 ans, qui l'avaient dépossédé de 150 g d'or en bijoux ainsi que d'une importante somme d'argent, cela avant de prendre la fuite, rapporte un communiqué de la cellule de communication de la Sûreté d'Alger.*

PAR SOFIANE ABI

Quelques jours après cette attaque, les enquêteurs de la Sûreté de la circonscription de Chéraga, relevant de la sûreté d'Alger, ont réussi à identifier les deux assaillant avant de les arrêter. En effet, l'enquête diligentée par les



Fin de cavale pour les agresseurs du bijoutiers de Bouchaoui.

éléments de la sûreté de Chéraga a permis d'interpeller le 5 février dernier au niveau du quartier de Ruisseau les auteurs de l'agression perpétrée, faut-il le rappeler, le 19 janvier

passé, contre le bijoutier en question. En fait, les auteurs de l'attaque, une fois les bijoux volés se sont rendus au marché parallèle de vente de bijoux au Ruisseau. C'est ici

qu'ils ont écoulé une partie de leur butin volé dans la bijouterie de Bouchaoui auprès de marchands ambulants.

Une technique très connue par les policiers qui savaient très bien que les bijoux volés allaient être revendus à Ruisseau. Chose qui a poussé les enquêteurs à infiltrer ledit marché noir à la recherche des bijoux volés et surtout pour identifier les auteurs de l'attaque et les arrêter.

C'est ainsi que les auteurs de vol ont été localisés suite à une enquête de plusieurs jours. Rappelons que les malfaiteurs âgés respectivement de 30 et 36 ans avaient violemment pris à partie la victime pour la délester, à l'ouverture du magasin, de 150 grammes d'or en bijoux et d'une importante somme d'argent. Les agresseurs ont été interpellés à bord d'un véhicule acquis après la vente d'une partie du butin.

Par ailleurs, les enquêteurs ont pu récupérer une bonne partie des bijoux volés ainsi que le véhicule, après quoi les deux assaillants ont été présentés, le 7 février dernier, au tribunal de Chéraga qui les a écroués, conclut le communiqué de la cellule de communication de la Sûreté d'Alger.

S. A

40 KG SAISIS PAR LES SSI D'EL KALA ET DEUX TRAFIQUANTS INTERPELLÉS

## Démantèlement d'un réseau international de trafic de corail

Le trafic de corail est toujours en vogue. Chaque année les gendarmes récupèrent une moyenne de 1000 kg de corail volés chaque année par des réseaux internationaux. C'est avec le corail algérien que les artisans maghrébins arrivent à tirer leurs ficelles face à la très forte demande des touristes qui s'acharnent sur les produits artisanaux fabriqués par des Tunisiens et Marocains aux dépens des Algériens. Tout a commencé à 10 h du matin mardi passé, lorsqu'une patrouille des gendarmes d'El Kala

assurait la police de route sur la RN 84, près d'un carrefour où se trouve à 800 mètres de là un barrage fixe dressé par les gendarmes de la sécurité routière d'El Tarf. A ce moment précis, un véhicule se dirigeait tout droit vers le barrage fixe, après avoir atteint la patrouille mobile de la Gendarmerie nationale d'El Kala. Le véhicule en question venant de la commune de Berrihane et se dirigeait vers El Kala. Toutefois en arrivant au barrage fixe un gendarme motocycliste a demandé au propriétaire du véhicule de s'arrêter pour le contrôle.

Lorsque le gendarme s'est approché du chauffeur, il lui a demandé de lui présenter sa carte grise ainsi que son permis de conduire. Jusque-là tout va bien. En contrôlant les documents du propriétaire de la Renault Symbol, le gendarme a demandé, aussi, au chauffeur d'ouvrir le coffre arrière du véhicule. C'est à ce moment là que le conducteur de la Renault a allumé le moteur et pris la fuite rapidement, tout en abandonnant son permis de conduire

et sa carte grise. Engageant, aussitôt, une course poursuite afin d'arrêter le suspect, les gendarmes ont intercepté un chauffeur venant de l'autre sens sur la RN 84. Ce dernier s'est montré coopératif en expliquant aux gendarmes qu'il a effectivement vu un véhicule en stationnement sur la bordure et ce, à 2 km de là, où deux individus étaient en train de décharger des cartons pour les cacher dans une forêt.

Partant de cette information, les gendarmes se sont vite déplacés sur le lieu où, effectivement, ils ont trouvé le véhicule recherché et interpellé les deux occupants. En fouillant le véhicule ainsi que les deux suspects, les gendarmes n'ont rien trouvé. C'est alors qu'ils ont décidé de passer au crible la forêt.

En parallèle, une patrouille de la section de sécurité et d'intervention (SSI) a été appelée en renfort afin de mieux ratisser la forêt, à la recherche des cartons suspects. Les recherches entreprises par les gendarmes ont

permis, dans un premier temps, de localiser un carton contenant du corail que les deux suspects ont pêché au lac d'El Kala en toutes légalité.

Puis, quelques heures après, un autre carton a été découvert par les SSI, puis en poursuivant davantage les recherches, un sachet noir en plastique a été, aussi, localisé dans la même forêt, contenant à son tour du corail. En tout, 41,5 kg de corail ont été saisis lors des recherches entreprises par les gendarmes.

Cette grosse quantité de corail était destinée, faut-il le rappeler, au marché tunisien où les artisans tunisiens fabriquent des produits artisanaux très prisés par les touristes. Enfin, une enquête a été ouverte par les gendarmes de la brigade territoriale d'El Kala pour éventuellement localiser d'autres individus qui seraient derrière ce réseau de trafic de corail algérien.

S. A

ORAN, LUTTE CONTRE LE BANDITISME

## Sept dangereux individus devant la justice

Une bande de sept dangereux malfaiteurs, spécialisée dans le vol par agression à l'aide d'armes blanches, a été mise hors d'état de nuire mercredi à Oran, a-t-on appris jeudi auprès de la sûreté de la wilaya. Un plan minutieusement préparé par les unités des services de police de la sûreté de wilaya a permis l'arrestation, tôt dans la matinée du mercredi à haï Derb au centre-ville d'Oran, de tous les membres de cette bande dont une femme et constituée de sept individus qui opéraient dans plusieurs points de la ville, a indiqué le chef de la police judiciaire, le commissaire Djamel Bensoltane,

lors d'un point de presse qu'il a animé au siège de la sûreté de wilaya. Une quantité importante de bouteilles de spiritueux et de psychotropes a été saisie lors de cette opération, a-t-il ajouté, soulignant que ces malfaiteurs dont l'âge moyen est de 25 ans environ utilisaient des armes blanches telles que les épées, les arbalètes, les couteaux et dagues, les fusils harpons, pour délester leurs victimes de leurs biens. Le même responsable a également signalé le démantèlement récemment d'un réseau national spécialisé dans le vol de voitures qui activaient à Ain El Turck et Es-Sénia et la récupération de 12 véhicules

et des camions frigorifiques lors de cette opération, affirmant toutefois une baisse de la criminalité à Oran en 2012.

Le bilan des activités de lutte contre la criminalité au mois de janvier, fait état de démantèlement de sept réseaux au niveau de la wilaya d'Oran, selon le chef de la police judiciaire, qui a souligné que 14 personnes ont été déférées devant le parquet pour vols de véhicules et autres affaires de cybercriminalité, de stupéfiants, de fausses monnaies et de crimes de sang.

APS

MOUVEMENT DE PROTESTATION DES HABITANTS DE BENI-MANÇOUR

## Le trafic ferroviaire paralysé à Béjaïa

Le trafic ferroviaire a été entièrement paralysé jeudi à hauteur de la gare de Beni-Mançour, à 100 km à l'ouest de Béjaïa, par un mouvement de protestation des habitants de la région, qui revendiquent "de meilleures conditions de vie", apprend-on auprès de responsables de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF).

"Tous les trains de transport de fret ou de

voyageurs en provenance de l'Est y sont bloqués. Et le cas vaut aussi pour le trafic entre Béjaïa et Beni-Mançour, suspendu par mesure de sécurité, dès la matinée", a indiqué M. Abdelkrim Akillal, responsable de la gare centrale de Béjaïa, relevant que "des dizaines de passagers, voyageant à bord de l'autorail Béjaïa-Alger, le seul à sortir en début de matinée, sont toujours bloqués sur les lieux". Les protestataires, dont le flux s'est densifié

au fil des heures, ont pris place sur la voie, dans les limites de la gare, empêchant tout mouvement sur les rails.

Parmi leurs revendications, figure une série d'exigences d'ordre social, dont les deux plus importantes ont trait au "branchement de la localité au réseau de distribution de gaz naturel" et la "remise en état de la route conduisant à la localité", selon un responsable de l'APC.

APS

### ADRAR

#### Saisie de 14.700 comprimés de psychotropes

Les services de police judiciaire de la sûreté de wilaya d'Adrar ont saisi 14.700 comprimés de psychotropes et démantelé un réseau de 11 individus impliqués dans ce trafic, a indiqué jeudi la sûreté de wilaya, rapporte l'APS.

Agissant sur renseignement, les services de police ont procédé, dans deux opérations distinctes, à la saisie, à Reggane, de 6.400 comprimés de psychotrope dissimulés dans un camion chargé de têtes de bétail, et sur la route menant à Bordj Badji Mokhtar de 8.300 comprimés, a-t-on précisé. Les investigations ont permis d'appréhender 11 individus, dont trois étaient à bord du camion intercepté à Reggane, trois à Adrar et 5 autres à Bordj Badji Mokhtar, "prouvant l'existence de tout un réseau de trafic transfrontalier de produits stupéfiants", a-t-on indiqué de même source. De l'aveu des mis en cause, ces comprimés de psychotropes devaient être acheminés, via Mécheria (Naâma), vers le nord du pays.

Le démantèlement de ce réseau, a-t-on indiqué, s'est effectué en partie avec le concours des services des Douanes. Les individus arrêtés dans le cadre de cette affaire, âgées entre 18 et 36 ans, ont été présentés mercredi devant le procureur de la République près le tribunal de Reggane qui a ordonné leur placement en détention préventive pour "appartenance à un réseau international de contrebande de produits stupéfiants", et pour "détention et commercialisation illicite de stupéfiants". La valeur de ces saisies, y compris le camion et le bétail, est estimée à plus de 16 millions DA, a-t-on indiqué de même source.

R. N.

QUALITÉ DES PRODUITS DE L'APAB

## Ali Hamani distingué par Rachid Benaïssa

«Nous avons reçu une distinction de la part du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Rachid Benaïssa, pour la bonne qualité de nos boissons. Nous avons également des défis à concrétiser tout en ayant confiance en notre administration concernant la transformation du régime de croissance en orientation vers le secteur productif générateur de richesses et d'emplois au service des entreprises», a, notamment, affirmé, jeudi soir à l'hôtel Hilton, le président de l'Association des producteurs algériens de boissons (APAB) lors de la présentation du bilan de l'année 2012 et des perspectives de 2013.

PAR AMAR AOUIMER

Ali Hamani a également ajouté que la «volonté et la détermination des autorités politiques du pays se traduisent sur le terrain au service des entreprises, notamment par la compréhension et la concrétisation des préoccupations». Celui-ci a souligné «la nécessité de matérialiser le rétablissement du climat de confiance dans toutes les sphères économiques». Concernant l'assemblée générale tenue au début de ce mois, les membres de l'APAB ont arrêté un projet de plan d'actions pour l'exercice 2013.

En effet, l'association des producteurs de boissons envisage de mener à bien plusieurs

activités. Il s'agit, notamment, de «continuer à sensibiliser les pouvoirs publics aux revendications d'ordre fiscal, portées sur l'APAB, constituer la commission d'attribution de la marque collective "Buvez tranquille" et organiser une rencontre de restitution des conclusions de l'étude de filière». Selon l'APAB, d'autres actions seront concrétisées, «tels la reproduction de nouveaux ateliers de formation techniques en inter-entreprises, l'édition de deux guides thématiques sur l'utilisation des additifs alimentaires et sur le conditionnement et les emballages, d'une part, et, d'autre part, (entre autres), accompagner les laboratoires de nos membres dans leur démarche d'accréditation, la poursuite de l'accompagnement du projet de Clusters Boissons avec la GIZ et



ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion des investissements et, enfin, la continuité dans l'appui au développement du Consortium d'exportations boissons».

Les principales actions de l'APAB en 2012 se sont articulées autour de l'amélioration de l'environnement économique, réglementaire et fiscal, la promotion de la qualité et de la protection du consommateur (véritable crédo et cheval de bataille de l'APAB), la promotion des ressources humaines et le per-

fectionnement des travailleurs, le soutien à l'Institut algérien de gouvernance d'entreprise "Hawkama" ; Par ailleurs, Hamani et les membres de l'APAB ont mis en relief la norme ISO 26 000 portant la responsabilité sociétale des entreprises qui s'adresse, en premier lieu, aux chefs d'entreprise et dont les incidences s'orientent, notamment, sur les avantages concurrentiels, la régulation et la notoriété, la capacité à attirer et à retenir ses salariés ou ses membres, ses clients ou ses utilisateurs.

Aussi, la responsabilité peut avoir des incidences sur le maintien de la motivation et de l'engagement de ses employés et de leur productivité, ainsi que les relations avec les entreprises, les pouvoirs publics, les médias, les fournisseurs, les clients et la communauté au sein de laquelle elle intervient... A. A.

ATTRIBUTION DE TITRES MINIERES

## Développement de l'exploration de substances minérales industrielles

PAR RIAD EL HADI

L'Agence nationale du patrimoine minier (ANPM) a attribué 15 titres miniers pour l'exploration de substances minérales industrielles pour un montant de près de 680 millions de dinars. L'attribution de ces titres a été faite à l'issue d'une séance publique d'ouverture de plis financiers relatifs à la 38e session d'adjudication de la petite et moyenne mine à laquelle 63 soumissionnaires étaient en lice. Les 15 sites attribués, sur un ensemble de 20 proposés à l'adjudication lors de cette première opération pour l'exercice 2013, couvrent 10 wilayas de différentes régions du pays et portent, essentiellement, sur des substances destinées à la production de matériaux de construction. Il s'agit ainsi de l'argile avec 8 sites délivrés, le calcaire 3, le tuf 2, le calcaire dolomitisé et grès et sable pour verre avec un site chacun. Les 63 soumissionnaires qui postulaient pour ces titres ont été retenus à l'issue de la séance d'ouverture des plis techniques, première étape de l'adjudica-

tion, qui a eu lieu le 17 janvier dernier et au cours de laquelle 93 offres étaient reçues par l'ANPM. L'examen, par la commission d'ouvertures des plis relevant de l'ANPM, des offres éligibles pour participer à la phase commerciale de l'adjudication a ensuite retenu 63 opérateurs, a-t-on expliqué en marge de la séance. Ne peuvent prétendre à ces soumissions que les personnes morales disposant d'une unité de production de produits rouges ou de verre ou d'un projet d'investissement dans le domaine considéré avec un degré de maturation jugé suffisant, précise l'appel d'offres. L'ANPM exige également des soumissionnaires des capacités financières suffisantes pour concrétiser dans les meilleurs délais leurs projets. A cet effet, le président du conseil d'administration de l'ANPM, Hocine Anane, a appelé les opérateurs ayant remporté des titres à développer leurs sites miniers, notamment par l'installation d'unités de fabrication de matériaux de construction (briqueteries et sablières) et de ne pas se contenter de la revente en l'état des

substances. Il a, par ailleurs, constaté que les opérateurs "demeurent réticents par rapport à l'utilisation des sables de carrières dans la production de sable destiné à la production".

"Les opérateurs continuent à utiliser les sables des oueds au détriment du sable concassé issu des carrières pour diverses raisons liées, entre autres, aux circuits actuels de production et de distribution de matériaux de construction, mais aussi les traditions algériennes en matière de construction et qui favorisent l'exploitation des sables des oueds", a-t-il déclaré à l'issue de la séance.

Selon des chiffres avancés par le premier responsable de l'ANPM, la production nationale de sable concassé est de 14 millions de tonnes, alors que les besoins en matière de sable de construction sont estimés à près de 30 millions de tonnes par an. Le domaine minier national compte au total 2.533 titres, dont 1.183 attribués par l'ANPM depuis 2000 pour un investissement total de plus de 10 milliards de dinars.

R. E.

HAUSSE DU CHÔMAGE À TRAVERS LE MONDE

## Inquiétude des Nations unies

La commission des Nations unies pour le développement social recherche les moyens de faire reculer le niveau du chômage dans le monde, qui a atteint le seuil alarmant de 200 millions de personnes sans emploi, révèle l'Onu sur son site internet. Lors de sa 51e session entamée mercredi, cette commission devrait se pencher sur les mesures engagées par l'Onu pour freiner le fléau du chômage dans le monde, en progression constante et qui touche 200 millions de personnes en âge de travailler. Pour le Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales Wu Hongbo, ces 200 millions de personnes sont essentiellement des jeunes représentant 40% de la totalité des demandeurs d'emploi dans le monde. Au cours de cette session, qui durera toute la semaine, la Commission examinera également ce qui a été fait pour mettre en œuvre les mesures prises par l'Onu en faveur des personnes fragiles et des jeunes, avant d'aborder les questions sociales relatives au programme de développement durable post-2015. Le développement social est, en effet, l'un des trois piliers avec la croissance économique et la protection

de l'environnement de ce programme. "Pour parvenir à cette mise en œuvre, il est nécessaire de mobiliser l'énergie de toutes les composantes de la communauté mondiale", a plaidé le secrétaire général adjoint, citant autant les Etats Membres que la société civile, les ONG ou les individus. La commission met ainsi l'accent sur l'investissement dans les personnes, c'est-à-dire l'emploi, la santé, la nutrition, l'éducation et la protection sociale pour parvenir à leur autonomisation. Par la suite, ces personnes seront plus à même de saisir les opportunités qui s'offrent à elles et mieux préparées à assumer leurs responsabilités, explique le secrétaire général adjoint. De son côté, Nestor Osorio, Président du Conseil économique et social (ECOSOC), dont la Commission est un organe subsidiaire, a fait observer que "sans politiques et mécanismes adéquats, les tensions sociales augmentent et érodent la cohésion sociale, condition essentielle pour la promotion du développement. C'est en cela que le travail de la Commission est indispensable", a-t-il estimé. Selon le rapport publié le mois dernier par l'Organisation internationale du travail (OIT), le chô-

mage mondial connaît une nouvelle poussée et pourrait encore augmenter en 2013, après avoir reculé pendant deux années consécutives. D'après ce document, le nombre de chômeurs à l'échelle mondiale a grimpé de 4,2 millions en 2012 pour dépasser les 197 millions et atteindre un taux de 5,9%, selon les Tendances mondiales de l'emploi 2013.

Un quart de la hausse du chômage en 2012 s'est produite dans les économies avancées, tandis que trois quarts de cette hausse avaient lieu dans d'autres régions du monde, avec des effets significatifs dans des économies en développement en Asie de l'Est, en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne. "La conjoncture économique incertaine et l'inadéquation des politiques mises en place pour y remédier ont affaibli la demande, freinant l'investissement et les embauches", précise l'OIT. A moyen terme, l'OIT prédit que la reprise économique mondiale ne devrait pas être suffisamment forte pour faire baisser rapidement le chômage, qui devrait atteindre 210 millions de personnes dans les cinq prochaines années.

R. E.

ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

## L'Algérie veut bénéficier de l'expérience coréenne

Le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargé de la Prospective et des statistiques, Bachir Messaïtfa, a exprimé, lors d'une rencontre avec le représentant de l'Institut coréen du développement (KDI), la volonté de l'Algérie de bénéficier de l'expérience coréenne en matière de politiques économiques, d'accompagnement des entreprises publiques et de formation dans le domaine des statistiques. Lors de la rencontre, les deux parties ont examiné la possibilité de lancer une institution algérienne spécialisée dans les études sur le développement et les politiques de croissance, a indiqué un communiqué du secrétaire d'Etat, précisant que la partie coréenne a exprimé sa "pleine" disponibilité à accompagner et à lancer le projet dans les plus brefs délais. Il a également été procédé à l'évaluation de la première phase du projet de coopération conclu entre les deux parties et portant sur la vision de l'Algérie à l'horizon 2030, outre l'examen des moyens de transformer les recommandations incluses dans le rapport final en véritables programmes d'action. Le département de la Prospective et des statistiques a lancé en 2011 une étude sur la "vision de développement socioéconomique de l'Algérie à l'horizon 2030", en collaboration avec le ministère de la Stratégie et des Finances coréen et l'Institut coréen de développement.

CHLEF

## Prise en charge des réseaux d'eau potable et d'assainissement

Une enveloppe financière de près d'un milliard de dinars vient d'être dégagée pour la rénovation et le parachèvement des réseaux d'assainissement et d'alimentation en eau potable de plusieurs agglomérations de la wilaya de Chlef, a annoncé la Direction de l'hydraulique.

Cette enveloppe consacre un montant de 360 millions de dinars pour les opérations destinées à la rénovation du réseau d'assainissement et 600 millions de dinars pour celles de l'AEP, a expliqué la même source, signalant que ce programme ciblera, notamment, les communes de Benaria, Béni Haoua et Béni Rached et certains quartiers de la commune de Chlef, à l'exemple de ceux de Chorfa et Zeboudj. S'inscrivant dans le cadre des actions visant l'amélioration des conditions de vie des citoyens, ce programme, en cours d'exécution, concernera au total une population de près de 40.000 habitants, selon les estimations des services concernés.

Dans le même sillage, plusieurs autres opérations sont inscrites et seront lancées prochainement dans la wilaya, a indiqué la même source, citant, à titre d'exemple, le projet de réalisation d'une station monobloc à Béni Houa d'une capacité de 5.000 m<sup>3</sup> par jour. Ce projet, confié à l'entreprise publique hydrotraitement, permettra une fois concrétisé, d'alléger les difficultés d'approvisionnement en eau potable de la population de cette commune côtière.

DJELFA

## Réhabilitation de la station d'épuration

Le projet de réhabilitation et d'extension de la station d'épuration des eaux usées (STEP) de la ville de Djelfa sera réceptionné en mars prochain, selon les prévisions de la Direction locale des ressources en eau. "Le taux d'avancement des travaux de ce projet, lancé en juillet 2010, est actuellement estimé à 90 %", a ajouté la même Direction.

A la réception de ces travaux, la capacité de traitement de cette structure, située à l'entrée nord de la ville, sera portée à 36.000 m<sup>3</sup> d'eau/j, contre 27.000 m<sup>3</sup> d'eau précédemment.

Les eaux traitées par cette STEP devraient servir à l'irrigation agricole. Par ailleurs, la Direction des ressources en eau a fait état de l'inscription de 3 STEP au profit des communes de Hassi Bahbah, Aïn Ouessara et Messaad, "au vu de leur densité démographique". Les études inhérentes aux projets de Hassi Bahbah et Messaad sont déjà achevées, alors que des "réserves" ont été exprimées au sujet du projet de la STEP de Aïn Ouessara, est-il signalé.

APS

MEDEA, MISE À NIVEAU INFRASTRUCTURELLE

# Urbanisation des quartiers

*A l'ouest de Médéa, un rythme de développement soutenu est enregistré à travers les communes de Ouamri, Harbil, Hannacha et Si-Mahdjoub, où divers projets d'équipements et d'habitat ont été initiés par les autorités locales, en vue de pallier au déséquilibre infrastructurel que connaissent ces localités à vocation agricole.*



PAR BOUZIANE MEHDI

**E**n cours d'exécution dans ces quatre communes, le programme de mise à niveau infrastructurel tend à rattraper graduellement le retard cumulé durant plusieurs années et à "satisfaire progressivement les besoins exprimés par la population", a indiqué le wali de Médéa, Brahim Merad, lors d'une visite d'inspection.

De nouveaux pôles urbains sont en phase d'aménagement urbain à travers les communes de Ouamri, Hannacha et Si-Mahdjoub pour abriter les projets d'habitat et d'équipements censés contribuer à l'amélioration des conditions de vie des riverains, souligne l'APS.

Afin de surmonter les contraintes liées

à la rareté du foncier, ces pôles urbains, dont la création a été décidée en 2006, commencent à prendre forme, à la faveur des projets implantés sur ces sites par les différents maîtres d'ouvrages délégués, tels que l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), la Direction du logement et des équipements publics (DLEP), l'éducation, la jeunesse et les sports, qui devraient achever "prochainement" les travaux. En termes de réalisation, le nombre de logements déjà réalisés à travers ces trois pôles est estimé à près de 400 unités, selon l'OPGI, soit la moitié du programme lancée à cet effet. Sur le plan des infrastructures, plusieurs projets d'équipement ont été réalisés à l'intérieur de ces pôles urbains, alors que d'autres projets sont en cours de

construction. S'étendant sur une superficie de 38 hectares, le pôle urbain de Ouamri abrite actuellement un groupe scolaire, une école fondamentale et un terrain combiné. D'autres projets d'équipement sont projetés sur ce site, dont des sièges pour différentes directions techniques, des structures sportives et culturelles et des annexes administratives. Quant au pôle urbain de Si-Mahdjoub, d'une superficie de 31 hectares, il accueille déjà un lycée de 1.000 places pédagogiques, les locaux de la subdivision des forêts, une bibliothèque, auxquels devrait s'ajouter prochainement une annexe des services de l'état civil de la commune et des sièges administratifs et des structures sportives de proximité, ont indiqué des responsables de la DLEP. **B. M.**

BOUMERDÈS, COMMUNE DE BÉNI AMRANE

## Retour du Festival régional des olives

**L**a commune de Beni Amrane accueillera, mi-février prochain, le Festival régional des olives et leurs dérivés, après trois années d'absence, a indiqué le président de la Chambre agricole de la wilaya.

Cette manifestation qui s'étalera sur quatre jours (du 14 au 18 février) verra la participation d'un grand nombre de producteurs d'olives, de propriétaires de huileries et d'autres opérateurs en lien avec la filière, a précisé Sadek Sebaoui, précisant que les organisateurs s'attendent actuellement aux préparatifs de cet

événement. Le Festival des olives et leurs dérivés, tenu auparavant dans le cadre de la célébration de la fête de Yennayer, sera abrité, cette année, par le complexe sportif de proximité Djedir-Ali, a ajouté M. Sebaoui, précisant que plusieurs activités, dont des expositions de diverses variétés d'olives et de produits d'artisanat, ainsi que la présentation des différents dispositifs d'aides à l'emploi figurent au programme de cette manifestation.

Des plats traditionnels préparés avec l'huile d'olive, des conférences et des activités culturelles et ludiques sont

également prévues au programme de ce festival, a encore souligné le même responsable.

La commune de Beni Amrane possède un patrimoine appréciable d'oliviers, dépassant les 20.000 arbres et produit annuellement une moyenne de 500.000 quintaux d'olives et 120.000 litres d'huile de bonne qualité.

La Chambre agricole de la wilaya prévoit une production de 50.000 quintaux d'olives, a, par ailleurs, indiqué M. Sedaoui.

APS

BERROUAGHIA, CENTRE DE VULGARISATION AGRICOLE

## Relancement du projet

**L**e projet de centre de formation et de vulgarisation agricole de Berrouaghia (Médéa), à l'abandon depuis plusieurs années, sera relancé à nouveau, à la faveur d'une opération de transfert au profit de l'université Yahia-Farès de Médéa, a indiqué le directeur des services agricoles (DSA) de la wilaya.

Selon Mustapha Bennaoui, une proposition de "récupération" de l'ancien centre de formation et de vulgarisation agricole a été soumise aux autorités en vue de relancer ce projet, à l'arrêt depuis 1998,

en raison de la situation sécuritaire qui prévalait, à l'époque, dans cette région, pour le verser au patrimoine immobilier de l'université de Médéa.

Cette proposition de transfert pour le compte du secteur de l'Enseignement supérieur, afin de créer un institut de formation et de vulgarisation agricoles, est motivée par la difficulté rencontrée à trouver de nouveaux financements pour relancer ce projet, a-t-il expliqué, précisant que l'enveloppe consacrée à ce projet a été consommée, dans sa totalité, avant la fin

des travaux.

Le projet, inscrit en 1987, a été définitivement clôturé et retiré de la nomenclature du programme de développement local, après épuisement des subventions financières qui lui étaient consacrées. La proposition de transfert, qui est actuellement au stade de l'étude, devrait permettre de trouver de nouvelles sources de financement à ce projet, qui a déjà coûté au Trésor public près de 14 millions de dinars, a fait observer M. Bennaoui qui espère voir cette proposition aboutir.



GHARDAIA, ZONE HUMIDE DU LAC SEBKHET EL-MALEH

# Près de 3.000 oiseaux migrateurs recensés

Dans la zone humide du lac Sebket El-Maleh, à la sortie sud d'El-Ménéa, 2.930 oiseaux migrateurs ont été dénombrés par les ornithologues, a indiqué la Conservation des forêts de la wilaya de Ghardaïa.



PAR BOUZIANE MEHDI

Située sur l'axe migratoire entre l'Europe et l'Afrique, ce dénombrement d'oiseaux utilisant cette zone humide comme halte migratoire ou une zone de nidification a été établi par les ornithologues, dans le cadre du recensement international des oiseaux migrateurs organisé annuellement à la mi-janvier, a indiqué le chef du bureau de l'expansion du patrimoine et la protection de la faune et la flore, Kamel Oulmane.

Ce comptage a permis d'identifier une quarantaine d'espèces avifaunes, pour la plupart des anatidés (canard souchet et pilet, fuligule nyroca et milouin, sarcelle marbrée et tadorne) ainsi que d'autres espèces telles que le foulque macroule, l'aigrette, la poule d'eau, le flamand rose, le héron cendré et garde bœuf, le chevalier arlequin, sylvain et cul blanc, la pie grièche, l'ibis falcinelle, le busard des roseaux, le petit gravelot, l'avocette élégante, le traquet à tête blanche et la bécassine des marais, a précisé le

responsable à l'APS. En 2004, la zone humide d'El-Ménéa a été classée en 2004 "zone d'importance internationale" par la convention de Ramsar, signale le même responsable, ajoutant que plus de 700 sujets avifaunes ont été observés dans la partie inférieure du lac qui s'étend sur plus de 400 hectares, tandis que 1.230 ont été répertoriés dans la partie supérieure étalée sur près de 1.400 hectares.

Ce nombre d'avifaunes et d'espèces hivernant dans cette aire humide illustre l'intérêt et l'importance biologique de cet espace riche en faune aquatique et autres batraciens, permettant d'assurer la survie et le cycle de vie des oiseaux migrateurs, a expliqué M. Oulmane

L'observation des espèces avifaunes nicheuses dans cette zone humide d'El-Ménéa, telles que le tadorne Casarca et le fuligule Nyroca, inscrites sur la liste des oiseaux menacés élaborée par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), "signifie la richesse de sa biotope qu'il faut préserver à travers des mesures de protection", a souligné le chef du bureau de la protection de la faune et

flore. Ce site aquatique composé de deux bassins, l'un d'eau douce et l'autre d'eau salée, et s'étendant sur une superficie de près de 19.000 hectares, renferme outre des milliers d'oiseaux migrateurs, dont des espèces rares, une faune remarquable de mammifères d'espèces d'amphibiens et de reptiles, de poissons tel le gambusia, ainsi qu'une flore endémique riche et variée tels que tamarix, phragmites et typha qui colonisent les berges et même les eaux.

M. Oulmane déplore que ce site de nidification et relais pour la migration de la population avifaune est confronté à plusieurs menaces et dégradations multiples induites par l'effet de l'homme et de l'urbanisation anarchique et accélérée.

Pour préserver voire augmenter l'intérêt de ce site, les pouvoirs publics ont lancé des travaux de réalisation d'une station de traitement des eaux usées de la ville d'El-Ménéa et d'une étude de gestion de cette zone d'importance écologique, a fait savoir le même responsable de la Conservation des forêts de la wilaya de Ghardaïa.

B. M.

ORAN, SITES ARCHÉOLOGIQUES

## Relance des opérations de restauration



Les opérations de restauration de certains sites archéologiques qu'abrite Oran seront relancées "dans les prochains jours", a annoncé le directeur de l'urbanisme et de la construction (DUC) de la wilaya. Il sera procédé, dans ce sens, à l'élaboration d'une étude pour la restauration du Palais du Bey Mohamed

marchés, selon le même responsable.

Pour rappel, le Palais du Bey, classé monument national en 1952, est un site édifié en 1792 à l'époque ottomane.

Le taux d'avancement des travaux de réfection de la mosquée Imam El-Houari, qui bénéficiera d'une extension, est de

80%. Cette mosquée fait l'objet d'une opération d'aménagement et de réfection totale qui prend en considération l'aspect architectural original, confiée à un groupe de restaurateurs spécialisés, selon les responsables chargés des travaux.

Distingué par un caractère architectural musulman, cet édifice est doté d'un minaret de style andalou datant de l'époque ottomane, soit en 1799. Il fut classé en 1906, puis reclassé après l'Indépendance en 1967. Cette bâtisse dépendant du mausolée de l'imam Sidi El-Houari, qui accueille quotidiennement des citoyens venus de plusieurs endroits du pays et des touristes, est considérée comme l'une des mosquées archéologiques que recèle ce prestigieux quartier éponyme tout comme les mosquées Djawhara et Le Pacha, des sites historiques célèbres d'Oran.

En outre, un avis d'appel d'offres sera lancé prochainement pour la restauration du minaret de la mosquée Djawhara, classé monument national en 1906, après que le cahier de charges ait été approuvé et son étude technique achevée.

APS

EL TARF

## Opération de traitement de l'environnement

Une quantité de 31.285 tonnes de déchets divers a été enlevée dans la wilaya d'El-Tarf depuis le lancement de l'opération de traitement de l'environnement urbain entamée en septembre dernier, a indiqué le directeur de l'environnement, Faouzi Tamallah. Près de 130 interventions ayant permis l'éradication de plusieurs sites insalubres, dont 40 décharges sauvages, ont été menées par les services mobilisés dans le cadre de cette action, a ajouté ce responsable. Selon M. Tamallah, le taux d'avancement de cette opération de nettoyage des villes et des villages de cette wilaya de l'extrême nord-est du pays est estimé actuellement à 70%. Outre la contribution de nombreux bénévoles, les 24 communes de la wilaya d'El-Tarf ont été renforcées par des moyens humains et matériels (bennes-tasseuses, tractopelles, camions...) à même de garantir le bon déroulement de cette opération accueillie avec satisfaction et soulagement par la population.

Rappelant l'importance de cette action, M. Tamallah a indiqué que la wilaya d'El-Tarf vient de bénéficier d'un incinérateur dont l'acquisition s'inscrit dans le cadre des efforts visant une meilleure prise en charge des déchets ménagers. Il a également affirmé que les trois centres d'enfouissement technique (CET) en cours de réalisation à Boutheldja, Drean et El-Kala seront mis en service "durant le premier semestre 2013".

BATNA

## Gaz de ville pour plus de 4.000 foyers en 2013

Plus de 4.000 foyers seront raccordés au réseau de gaz de ville dans la wilaya de Batna en vertu d'un programme retenu pour l'année 2013, a indiqué le directeur du secteur.

Plus de 3.000 foyers à desservir se trouvent dans les communes de Hidoussa, Guesbat, Tigharghar, Lazrou et Azil-Abdelkader, a précisé Mohamed Chaouch. 460 autres foyers programmés sont situés dans les agglomérations de Dhraâ Aïssa et Chenatif (commune de Tazoult), 192 à Ghraâ Klalouch (Aïn Djasser) et 400 à El-Hassi (Oued El-Ma). Durant janvier courant, 1.020 foyers situés dans les communes de Kimel et Ghassira ont bénéficié de cette énergie et 600 autres (200 à Ghassira et 400 à Ghassira-Tifelfel) seront prochainement desservis. Le taux de couverture de la wilaya par le réseau de gaz de ville atteint actuellement 65 % et devra dépasser les 75 % à la fin du programme quinquennal en cours qui prévoit au total le raccordement au réseau de 26.035 foyers par la réalisation de 115 km de canalisations de transport et 1.345 km de canalisations de distribution, a indiqué M. Chaouch.

APS

EMBARGO SUR LA VENTE D'ARMES  
À LA SOMALIELes USA demandent à  
l'Onu sa levée

Les Etats-Unis appellent les membres du Conseil de sécurité de l'Onu à répondre favorablement à la demande de la Somalie, qui souhaite voir lever l'embargo sur la vente d'armes qui lui est imposé depuis 21 ans, ont annoncé mardi des diplomates de l'Onu. La représentation des Etats-Unis aux Nations unies n'a pas fait de commentaire sur cette annonce, qui intervient quelques jours seulement après un appel similaire du secrétaire général de l'Onu. Ban Ki-moon avait appelé vendredi le Conseil de sécurité à envisager de lever l'embargo sur la vente d'armes à la Somalie pour aider les forces de sécurité du pays à se reconstruire et à consolider leur avance sur les miliciens islamistes d'Al Chabaab.

Les implications d'une "levée politique" de l'embargo ne sont pas clairement définies, même si les diplomates disent qu'elle pourrait se traduire par un assouplissement des restrictions aux importations d'armes par la Somalie, tout en assurant qu'un mécanisme de surveillance rigoureux reste en place.

Les Nations unies ont imposé en 1992 un embargo sur les armes à destination de la Somalie un an après le renversement par des chefs de milices du président Mohamed Siad Barre, qui a plongé le pays dans le chaos et la violence. Cet embargo a été modifié à plusieurs reprises, notamment en 2006 pour permettre l'envoi d'une force de paix africaine en appui au gouvernement provisoire et, l'année suivante, pour équiper et ravitailler ce contingent. La Somalie demande de l'aide pour renforcer son armée, sous-équipée et dont les soldats, souvent indisciplinés, font plus figure de regroupement circonstancié de milices rivales que de force de combat solidaire, loyale à un président.

## IRAK, ATTENTATS À LA VOITURE PIÉGÉE

16 morts et des dizaines  
de blessés

Une série d'attentats à la voiture piégée a secoué vendredi Bagdad et une ville au sud de la capitale faisant au moins 16 morts et des dizaines de blessés, selon les services de sécurité et des sources médicales.

Deux attentats ont eu lieu vers 6h GMT, à quelques minutes d'intervalle, dans un marché aux oiseaux dans le quartier à majorité chiite de Kazimiya, dans le nord de Bagdad. Au moins 11 personnes y ont péri et 30 ont été blessées, selon des sources au ministère de l'Intérieur et médicale.

Au sud de Bagdad, dans la province à majorité chiite de Babylone, deux voitures piégées ont explosé dans la ville de Shomali, tuant cinq personnes et blessant 11, selon des sources de sécurité et médicale. Les insurgés sunnites, notamment ceux d'Al-Qaïda en Irak, visent régulièrement la communauté chiite ou les forces de sécurité dans l'espoir de déstabiliser le gouvernement de Nouri al-Maliki.

## BANGLADESH, NAUFRAGE D'UN FERRY

50 personnes portées  
disparus

Des dizaines de passagers étaient portés disparus vendredi dans le naufrage d'un ferry entré en collision avec une barge sur un fleuve du centre du Bangladesh, ont annoncé les autorités. "Jusqu'à quarante personnes sont portées manquantes", a déclaré à l'AFP le chef de la police locale après l'accident qui s'est produit tôt le matin. Selon l'administrateur du district, "plus de 50 personnes étaient portées manquantes". "Le bateau de sauvetage M.V. Rustam est arrivé sur les lieux. Nous espérons qu'il pourra récupérer le ferry très bientôt", a-t-il ajouté, précisant que des plongeurs avaient été appelés en renfort pour aider à localiser l'épave.

Le nombre exact de passagers n'était pas connu. Au Bangladesh, les listes de passagers sont souvent approximatives par manque de respect des normes de sécurité et parce que de nombreux voyageurs prennent souvent leur billet à bord.

## LYBIE, ABDALLAH AL-SENOUSSI

La Cour pénale internationale  
demande son extradition

*la CPI et la Libye se disputent le droit de juger le fils de Mouammar Kadhafi Seif al-Islam et Abdallah al-Senoussi, ancien pilier du régime Kadhafi. Le porte-parole du procureur général libyen, Taha Baara, a expliqué que cette décision s'inscrit dans le cadre "d'une procédure de routine".*



La CPI ordonne aux autorités libyennes de procéder immédiatement à la remise de M. Al-Senoussi, dans une décision rendue publique jeudi. Elle fait suite à une requête en ce sens déposée par les avocats de M. Senoussi désignés par la CPI. Pour rappel la CPI et la Libye se disputent le droit de juger le fils de Mouammar Kadhafi Seif al-Islam et Abdallah al-Senoussi, ancien pilier du régime Kadhafi. Le porte-parole du procureur général libyen, Taha Baara, a expliqué que cette décision s'inscrit dans le cadre "d'une procédure de routine".

Il a affirmé que les autorités libyennes avaient déposé le 23 janvier une requête auprès de la CPI pour juger Abdallah al-Senoussi en Libye. "Nous avons huit semaines à partir de la date du dépôt de la requête pour compléter le dossier et

présenter les documents nécessaires. Même en cas d'une décision défavorable de la CPI, nous avons le droit de faire appel", a-t-il dit à l'AFP.

Il a maintenu que la Libye tient à juger Abdallah Senoussi. "Nous avons une justice forte et nous avons la capacité de le juger", a-t-il justifié. Abdallah al-Senoussi et Seif al-Islam Kadhafi, aux mains des autorités libyennes, ont été réclamés — pour être jugés — à plusieurs reprises par la Cour pénale internationale. Cette dernière a, en outre, affirmé qu'elle est actuellement en train d'examiner la requête de Tripoli demandant le droit de juger les deux suspects en Libye. Les avocats de Seif al-Islam Kadhafi et d'Abdallah al-Senoussi, désignés par la CPI, assurent qu'ils n'auront pas un procès juste s'ils sont jugés en Libye. Après la chute du

régime de Mouammar Kadhafi, Abdallah al-Senoussi avait fui la Libye et était entré en Mauritanie avec un passeport malien sous une fausse identité. A la suite de son arrestation en mars 2012, il avait été extradé vers la Libye en septembre 2012.

Seif al-Islam Kadhafi, également soupçonné par la CPI de crimes contre l'humanité, est de son côté détenu par une brigade d'anciens combattants rebelles à Zenten depuis son arrestation en novembre 2011. Pour rappel le Conseil de sécurité des Nations unies avait saisi la Cour pénale internationale en février 2011 pour une enquête sur les crimes commis en Libye lors de la révolte populaire ayant mené, après l'intervention militaire occidentale, à la chute et l'assassinat de Mouammar Kadhafi.

R. I./Agences

## LIBAN, RÉFUGIÉS SYRIENS

MSF déplore les conditions  
d'accueil

Médecins sans frontières, dans un rapport publié jeudi, sur les conditions d'accueil des réfugiés syriens au Liban affirme que le : "Liban devrait fournir une aide médicale gratuite aux réfugiés syriens les plus démunis, dont beaucoup sont privés de soins pour leurs problèmes cardiaques ou autres maladies chroniques faute de pouvoir les payer". L'ONG humanitaire estime également que "les autorités libanaises auraient dû mettre en place davantage de centres d'accueil et d'abris pour faire face au flot croissant de réfugiés syriens". MSF tient à la fois le gouvernement de Beyrouth et le Haut-Commissariat de l'Onu pour les réfugiés pour responsables de la lenteur et de la complexité des procédures administratives imposées aux Syriens demandant

le statut de réfugié, préalable à l'obtention d'une aide alimentaire ou médicale.

Le rapport intitulé "Survivre au-delà de la zone de guerre" juge que "les réfugiés syriens et les personnes déplacées vivant au Liban ont de grands besoins humanitaires qui ne sont pas satisfaits", ajoutant que cette situation est également valable pour les autres pays qui accueillent des Syriens. Quelque 172.361 réfugiés syriens se sont enregistrés au Liban depuis le début de la crise, et 88.582 autres ont franchi la frontière, selon les chiffres du HCR. Beaucoup vivent dans des immeubles en construction, des fermes ou des garages. L'enquête de MSF, menée en décembre, a montré que 52% des réfugiés n'avaient pas les moyens de payer leurs traitements pour des maladies chroniques.

Un tiers d'entre eux avaient cessé de prendre leurs médicaments, ajoute le rapport.

Beyrouth demande aux Syriens de payer 100% des frais médicaux tant qu'ils n'ont pas obtenu le statut de réfugiés, et 15% ensuite, un niveau équivalent à celui des Libanais les plus nécessiteux, précise MSF. Le gouvernement libanais a demandé le mois dernier 180 millions de dollars aux donateurs internationaux pour l'aider à prendre en charge les réfugiés syriens, qui représentent désormais 6% de la population du pays. Le HCR, qui propose des soins médicaux gratuits, a dit de son côté accélérer ses efforts pour accueillir les réfugiés syriens. L'agence de l'Onu compte ouvrir ce mois-ci des centres d'accueil dans la plaine de la Bekaa et à Tyr, a précisé sa porte-parole Sybella Wilkes.

## TROUBLES EN ÉGYPTÉ

## Assassinats et viols "légalisés" par les radicalistes

Après que plusieurs leaders religieux eurent appelé à l'assassinat des leaders de l'opposition, il a été décidé d'instaurer une sécurité renforcée autour de ces derniers. Le premier ministre égyptien et les Frères musulmans, qui forment l'épine dorsale du gouvernement, ont dénoncé les décrets des leaders religieux, tandis que le procureur général a ouvert une enquête sur l'un d'entre eux. Les musulmans conservateurs ont réagi avec colère à la vague de manifestations contre le président islamiste Mohammed Morsi, de proches collaborateurs du président et

des Frères musulmans ont présenté les manifestants comme des voyous et des criminels et ont accusé les politiciens de l'opposition d'alimenter les violences pour nuire à M. Morsi. En utilisant une rhétorique similaire, plusieurs religieux radicaux ont déclaré, la semaine dernière, que les châtiments prévus par la loi islamique pour ceux qui causent le chaos ou tentent de renverser un dirigeant s'appliquaient aussi aux manifestants qu'aux chefs de l'opposition. "Ces châtiments comprennent la mort, la crucifixion ou l'amputation des membres", ont-ils dit. Un autre

religieux a déclaré que les agressions sexuelles commises contre les femmes sur la place Tahrir étaient justifiées, qualifiant les manifestantes de "veuves n'ayant personne pour les contrôler". Le gouvernement, critiqué pour ne pas avoir condamné les décrets religieux appelant au meurtre des opposants, a prévenu jeudi que "ces décrets extrémistes n'ont rien à voir avec l'Islam". Le porte-parole du ministère de l'Intérieur, le général Hani Abdel Latif, a indiqué que les autorités augmenteraient les patrouilles dans les quartiers où résident les leaders de l'opposition.

## Wenger a-t-il enfin trouvé son grand attaquant ?

CHAMPIONNAT DE LIGUE 1, 20<sup>E</sup> JOURNÉE

# Le leader sur du velours



*L'ES Sétif, leader du championnat d'Algérie de Ligue 1, aura aujourd'hui une belle occasion à domicile pour maintenir sa belle dynamique en accueillant la JS Saoura, alors que son poursuivant, l'USM El-Harrach, effectuera un périlleux déplacement dans la capitale des Aurès pour y défier la lanterne rouge, le CA Batna, à l'occasion de la 20<sup>e</sup> journée prévue cet après-midi.*

COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS 2013



## Le Nigeria et le Burkina Faso pour une finale inattendue

*Le Nigeria, en véritable patron du football africain, s'est qualifié aisément pour la finale de la CAN-2013 en écartant le Mali (4-1), tandis que le Burkina Faso a créé, mercredi, une véritable surprise en atteignant pour la première fois le dernier stade de la compétition aux dépens du favori ghanéen, écarté au terme de la séance des tirs au but 3 à 2 (1-1 après prolongation).*

CHAMPIONNAT DE LIGUE 1, 20<sup>e</sup> JOURNÉE

## Le leader sur du velours

L'ES Sétif, leader du championnat d'Algérie de Ligue 1, aura aujourd'hui une belle occasion à domicile pour maintenir sa belle dynamique en accueillant la JS Saoura, alors que son poursuivant, l'USM El-Harrach, effectuera un périlleux déplacement dans la capitale des Aurès pour défilier la lanterne rouge, le CA Batna, à l'occasion de la 20<sup>e</sup> journée prévue cet après-midi.

PAR MOURAD SALHI

L'Entente de Sétif veut poursuivre sa course en tête du classement, en affrontant sur sa pelouse du stade 8-Mai 45, la JS Saoura, dans un match qui s'annonce, a priori, à l'avantage des Sétifiens. Auréolés de leur quatrième victoire de suite face au WA Tlemcen lors de la précédente journée, les gars de la ville de Ain Fouara veulent maintenir l'écart de quatre points qui les sépare de l'USMH, en croisant le fer avec une équipe de Béchar qui éprouve d'énormes difficultés en dehors de ses bases. Le champion d'Algérie en titre est décidément irrésistible cette saison, en enregistrant sa treizième victoire en 19 matches contre quatre nuls et seulement deux défaites. Face à la JS Saoura qui restait sur une belle victoire à domicile face au CA Bordj Bou Arreridj, les hommes de Velud tenteront certainement de remporter leur cinquième victoire de suite en cette phase retour. Avec ce rythme impressionnant imposé, notamment, à ses concurrents directs, les partenaires du capitaine Delhoum sont bien partis pour conserver leur titre.

### Le dauphin en danger à Batna

Son dauphin, l'USM El-Harrach se rendra aujourd'hui dans la capitale des Aurès pour donner la réplique au CAB local, actuellement lanterne rouge avec seulement 11 unités dans son escarcelle. Cette rencontre mettra aux prises deux clubs aux objectifs diamétralement opposés. Les Harrachis veulent rester toujours aux côtés des Sétifiens, alors que les Batnéens tenteront de remporter cette rencontre sur ses terres pour ajouter quelques unités à son compte. Aujourd'hui, les deux formations auront le même objectif : les trois points car un nul n'arrangerait les affaires de personne. Les Harrachis ne veulent pas perdre du terrain et donner l'occasion au



leader tuer la compétition et les Batnéens sont conscients qu'un autre nul compromettrait sérieusement leur chance pour le maintien parmi l'élite. Le MC Alger, qui partage la 3<sup>e</sup> place, avec son voisin l'USM Alger avec 33 points, recevra la JSM Béjaïa au stade 5 juillet dans l'une des belles affiches de cette journée mais à huis clos. Les hommes de Djamel Menad qui affichent une belle forme en témoigne leur précieux succès à Chlef devant l'ASO, ne veulent pas rater cette belle occasion pour réaliser la passe de trois et réduire du coup l'écart sur le dauphin USM Harrach. Les trois autres rencontres, MC El Eulma-

WA Tlemcen, JS Kabylie-ASO Chlef et CS Constantine-USM Bel-Abbès s'annoncent, a priori, à l'avantage des clubs locaux. M.S.

#### Programme des rencontres

A Alger (5-Juillet 1962) : MC Alger - JSM Béjaïa (huis clos)  
A Constantine (Hamlaoui) : CS Constantine - USM Bel-Abbès  
A Batna (1er-Novembre) : CA Batna - USM El Harrach  
A Tizi-Ouzou (1er-Novembre) : JS Kabylie - ASO Chlef  
A El-Eulma (Zougar) : MC El Eulma - WA Tlemcen  
A Sétif (8-Mai 45) : ES Sétif - JS Saoura (18h00)

COUPE ARABE DES CLUBS

## L'USM Alger aujourd'hui en Jordanie avec de "grandes ambitions"



### Coupe Arabe des Clubs 2012-2013

L'USM Alger se rendra en Jordanie aujourd'hui pour affronter la formation d'Al-Bokaa trois jours plus tard en match aller des quarts de finale de la Coupe arabe des clubs de football, une épreuve sur laquelle la direction de la formation de la capitale "mise énormément", selon son vice-président, Rabah Haddad. "Nous irons en Jordanie ce samedi. Nous aurons trois jours pour nous acclimater et nous imprégner de l'ambiance dans laquelle se déroulera le match. Nous misons énormément sur cette rencontre car nous avons de grandes ambitions dans cette épreuve", a déclaré à l'APS le deuxième responsable de l'USMA. Haddad, qui présidera la délégation algéroise lors de ce déplacement, a fait savoir, en outre, que son club ne dispose pas d'informations sur l'adversaire jordanien, mais qu'il va le prendre "très au sérieux". "Il n'y a pas lieu de sous estimer un adversaire à ce stade de la

compétition. Nous allons prendre ce match très au sérieux, d'autant plus que nous allons affronter une équipe sur laquelle nous ne disposons d'aucune information", a-t-il ajouté. A propos de l'effectif retenu pour ce voyage, Haddad a indiqué que le staff technique, qui dirige le Français Rolland Courbis, n'a pas encore tranché la question, en raison du match de championnat qui attend l'équipe vendredi sur le terrain du CA Bordj Bou Arreridj. "Tout dépendra de l'état des joueurs après le match face au CABBA, car ils ne sont pas à l'abri des blessures", a encore expliqué le frère du propriétaire du club des Rouge et Noir de la capitale, Ali Haddad. Cependant, les nouvelles recrues de l'USMA engagées lors du mercato d'hiver, à savoir Abdelmalek Ziaya, Salim Hanifi et le Nigérien Seydou Ali Yacouba, ne seront pas du rendez-vous car n'étant pas encore qualifiés dans cette compétition par l'Union arabe de football, a-t-il informé. Par

ailleurs, revenant sur le parcours de son équipe en championnat où elle occupe la troisième place en compagnie du MC Alger, et distancée de 10 points par le leader, l'ES Sétif, après 19 journées de compétition, le vice-président usmiste garde toujours espoir de voir ses protégés terminer à l'une des deux premières places. "Il reste encore 11 matches à disputer, au cours desquels beaucoup de choses peuvent se passer. Personnellement, je reste toujours opti-

### «Le stade de Bologhine ne peut pas accueillir toutes les rencontres du RC Arbaâ»

Le vice-président de l'USM Alger (Ligue 1), Rabah Haddad, a indiqué jeudi que sa direction ne pouvait pas mettre le stade de Bologhine à la disposition du RC Arbaâ pour toutes les rencontres qui lui restent à domicile avant la fin du championnat de Ligue 2 algérienne de football. Le RCA, leader surprise de l'épreuve du deuxième palier, a été domicilié au stade de Bologhine — que gère l'USMA depuis plusieurs années — lors de la phase aller, en raison de la fermeture de son stade à l'Arbaâ pour des travaux de réaménagement.

Le contrat entre les deux parties a expiré à l'issue de la première partie de l'exercice et "Ezzarga" s'est retrouvée sans domicile fixe. "L'autorisation qu'on a accordée au RCA directement n'est valable que pour le précédent match contre le NA Hussein-Dey.

miste quant à nos chances de terminer champions ou vice-champions. Nous avons mis tous les moyens au profit de notre équipe et le reste est une question de destin", a-t-il dit. Outre le championnat et la Coupe arabe, l'USMA est qualifiée également aux huitièmes de finale de la coupe d'Algérie et entrera en lice le mois prochain en coupe de la Confédération africaine de football (CAF). APS

### «Le stade de Bologhine ne peut pas accueillir toutes les rencontres du RC Arbaâ»

Le vice-président de l'USM Alger (Ligue 1), Rabah Haddad, a indiqué jeudi que sa direction ne pouvait pas mettre le stade de Bologhine à la disposition du RC Arbaâ pour toutes les rencontres qui lui restent à domicile avant la fin du championnat de Ligue 2 algérienne de football. Le RCA, leader surprise de l'épreuve du deuxième palier, a été domicilié au stade de Bologhine — que gère l'USMA depuis plusieurs années — lors de la phase aller, en raison de la fermeture de son stade à l'Arbaâ pour des travaux de réaménagement.

Le contrat entre les deux parties a expiré à l'issue de la première partie de l'exercice et "Ezzarga" s'est retrouvée sans domicile fixe. "L'autorisation qu'on a accordée au RCA directement n'est valable que pour le précédent match contre le NA Hussein-Dey.

Concernant les prochaines rencontres, on verra en fonction du programme du stade", a déclaré, à l'APS, Haddad. "Le week-end passé, notre équipe espère avoir failli ne pas s'entraîner la veille d'un match important, en raison de la programmation de la rencontre RCA-NAHD. On ne veut pas se retrouver dans de pareilles situations à l'avenir", a-t-il justifié. Cependant, le responsable usmiste a assuré que son club ne verra pas d'inconvénients à permettre à l'avenir au nouveau promu d'accueillir ses adversaires au stade de Bologhine "si celui-ci n'était pas occupé". Le président du RCA, Sid Ali Ouahsi, avait déclaré à l'APS, au lendemain du match gagné par son équipe face au NAHD (1-0), que sa direction ne désespérait pas de convaincre son homologue de l'USMA de prolonger leur contrat jusqu'à la fin de la saison.

### ITALIE Mesbah à Parme

Le défenseur international algérien Djamel Mesbah n'a pas refusé plusieurs offres avant d'atterrir à Parme en provenance de l'AC Milan, dans le cadre de l'échange avec Cristian Zaccardo, comme cela a été évoqué par la presse, a indiqué son agent, Alessandro Lucci. "A Milan, la saison dernière, Mesbah a eu une moyenne de matches joués égale à celle d'un joueur titulaire, disputant de bonnes rencontres avant la blessure qui l'a éloigné des terrains pendant un bon bout de temps", a déclaré Lucci, cité jeudi par la presse locale. "S'il a refusé plusieurs équipes ? Non, a-t-il répondu. Les clubs intéressés à lui lors du mercato estival étaient le Torino et Palerme. Avec ce dernier, il manquait seulement la signature du contrat, avant que l'équipe rosanera ne se rétracte. "Maintenant Mesbah est à Parme, prêt à montrer sa valeur. J'ai tenu à préciser ces choses pour l'image du joueur, vu ce qui a été évoqué ces derniers jours dans certains médias", a conclu Alessandro Lucci. Lors des derniers jours, certains médias et la presse en Italie avaient rapporté que l'international algérien de 28 ans, échangé avec Zaccardo, a refusé toutes les offres parvenues à l'AC Milan pour rester avec le club lombard, même sans jouer.

### CLUB AFRICAÏN Lamouchia s'entraîne avec les espoirs

L'international algérien du Club Africain (Ligue 1 tunisienne) Khaled Lamouchia, qui a rejoint son équipe avec du retard a été sommé de s'entraîner avec les espoirs du club avant que la direction ne statue sur son cas, rapporte jeudi la presse locale. Le milieu défensif algérien, qui a pris part à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2013 en Afrique du Sud, ne serait pas retourné à son club à la date prévue initialement. Les responsables clubistes veulent résilier le contrat qui les lie à l'international algérien. Ce dernier ne veut pas partir sachant qu'il lui sera difficile de trouver un club prêt à l'embaucher pour la suite de la saison, d'après le journal le Temps. Lamouchia (28 ans) s'était engagé en août dernier en faveur du Club Africain en provenance de l'USM Alger. Après un début de saison encourageant et trois titularisations de suite en championnat de Tunisie, le joueur algérien ne rentre plus dans les plans de son entraîneur Nabil Kouki, contrairement à l'autre Algérien Abdelmoumen Djabou, véritable stratège du Club Africain.

### LIGUE DES CHAMPIONS Sofiane Feghouli promet "l'enfer" au PSG

L'international algérien du FC Valence (Liga espagnole), Sofiane Feghouli, promet "l'enfer" au Paris Saint Germain (Ligue 1 française) à moins d'une semaine du match aller des huitièmes de finale de la Ligue des champions d'Europe. "La réalité, c'est qu'à Paris, les gens pensent que Valence est une équipe que le PSG peut battre tranquillement et ils ne savent pas que quand ils viendront, ce sera très difficile pour eux. C'est bon pour nous qu'ils pensent ça, a-t-il déclaré à la presse. Le match aller se déroulera mardi prochain à Mastella (Valence) avant que les partenaires de Feghouli ne se rendent au Parc des Princes (Paris) pour la rencontre retour prévue le mercredi 6 mars. Avec trois buts inscrits lors de la phase de poules de la Ligue des champions, Sofiane Feghouli est l'un des meilleurs buteurs de son équipe dans cette compétition.

### Blatter "satisfait" du bon spectacle de la CAN-2013

Le président de la fédération internationale de football association (Fifa), Joseph Blatter, en visite de travail à Conakry, a jugé "bon" le spectacle de la 29<sup>e</sup> édition de la Coupe africaine des nations de football (CAN-2013), dont la finale aura lieu dimanche à Johannesburg. "En ce qui me concerne, je pense que de nombreuses télévisions internationales représentent en intégralité les matches de la Coupe africaine des nations. Le spectacle qui y est présenté est bon", a déclaré Blatter au cours d'un point de presse. "Je ne dirais pas qu'il a le même niveau que la Coupe du monde, mais il est bon. Et vous avez vu les résultats. Il n'y a pas de petites équipes. Il n'y a que des équipes nationales qui peuvent, chacune, gagner la Coupe africaine des nations", a-t-il ajouté

COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS 2013

## Le Nigeria et Burkina Faso pour une finale inattendue

Le Nigeria, en véritable patron du football africain, s'est qualifié aisément pour la finale de la CAN-2013 en éliminant le Mali (4-1), tandis que le Burkina Faso a créé, mercredi, une véritable surprise en atteignant pour la première fois le dernier stade de la compétition aux dépens du favori ghanéen, écarté au terme de la séance des tirs au but 3 à 2 (1-1 après prolongations).

Dimanche à Johannesburg, les Super Eagles nigériens tenteront d'accrocher un 3<sup>e</sup> étoile continentale à leur palmarès alors que les Etalons burkinabés, les invités surprises de la finale, auront la possibilité de soulever le trophée africain pour la première fois de leur histoire. Le Nigeria d'Emenike a été irrésistible face au Mali qui échoue aux portes de la finale pour la seconde fois de suite. Les hommes de Stephen Keshi n'ont laissé aucune chance aux Aigles du Mali avec trois buts inscrits en première période par Echiejile (25e), Brown (30e) et Emenike (45e), en tête du classement des buteurs avec une 4<sup>e</sup> réalisation sur un coup franc dévié en compagnie du Ghanéen Wakaso, avant que le remplaçant Musa ne donne à ce succès des allures de correction (60e). La réduction du score de Fantamady en toute fin de rencontre (75e) n'a rien modifié en un scénario bouclé depuis longtemps. Pour le Nigeria,

qui atteint sa 7<sup>e</sup> finale dans une CAN, il s'agit d'un retour en trombe après sa non-qualification pour la phase finale 2012 au Gabon et en Guinée Equatoriale. De son côté, le Burkina Faso, que personne n'attendait à ce stade de la compétition, a dû recourir à la fatidique séance des tirs au but pour pouvoir continuer son rêve. Le Ghana a ouvert le score par Wakaso, sur un nouveau penalty très litigieux, la faute de Panandetiugiri sur Atsu paraissant totalement inexistant (13e). Mais le Burkina Faso a égalisé en seconde période sur un but de Bancé (60e) avant de triompher aux tirs au but. Demi-finaliste en 2008 et 2012, finaliste en 2010, le Ghana n'est donc pas parvenu à se hisser en finale pour la 9<sup>e</sup> fois de son histoire. Il se consolera avec le match pour la 3<sup>e</sup> place contre le Mali, samedi à Port Elizabeth dans un "remake" de la petite finale de 2012 remportée par les Aigles maliens.



MATCH CLASSEMENT – AUJOURD'HUI GHANA- MALI

## «Rempporter la petite finale nous consolera quelque peu»

L'entraîneur adjoint de la sélection du Ghana, Maxwell Konadu a estimé, que la médaille de bronze à la 29<sup>e</sup> édition de la coupe d'Afrique des Nations de football, pourra consoler les Black Stars, après leur élimination en demi-finale par le Burkina Faso (1-1, tab 3-2). "On va encore affronter le Mali, lors de la petite finale, comme l'année dernière. On avait espéré être en finale, mais, il faut continuer notre aventure et seule le podium pourra nous consoler", a déclaré Konadu à Africasport.com. Considéré comme le grand favori pour le titre de Champion de la CAN-

2013, après l'élimination de la Côte d'Ivoire, le Ghana espérait disputer la finale, mais, comme en 2012, les Black Stars ont été arrêtés dans leur progression en demi-finale. Tout en souhaitant bonne chance aux Etalons, Maxwell Konadu, coach adjoint ghanéen, espère éviter le syndrome 2012 (Ndrl, découragés par la défaite en demi-finale, les joueurs n'étaient pas impliqués à 100% dans la petite finale et avait perdu contre le Mali. Un adversaire qu'ils avaient battu en poule 1-0). "Nos joueurs ont donné le maximum, malheureusement on a perdu. Tout le monde au pays s'attendait à ce qu'on ramène le

trophée, malheureusement ce n'est pas le cas. Les joueurs sont un peu déprimés maintenant, et c'est, maintenant, la responsabilité de l'équipe technique d'essayer de les remonter physiquement et psychologiquement. On va tenter de les ramener à un niveau de performance acceptable. On va jouer la 3<sup>e</sup> place et d'autres compétitions qui arrivent, comme les qualifications pour la Coupe du monde. On va essayer de se réorganiser pour être plus compétitifs. Cette équipe a beaucoup d'avenir", a indiqué l'entraîneur-adjoint des Black Stars

SEYDOU KEITA

### « Le match contre le Ghana aussi important que les précédents »

Le capitaine de la sélection nationale du Mali, Seydou Keita, a assuré que ses coéquipiers joueront à fond, le match contre le Ghana, prévu samedi à Port Elizabeth, pour le compte de la 3<sup>e</sup> place de la 29<sup>e</sup> édition de la coupe d'Afrique des nations de football (CAN-2013). "Je ne ressens que de la déception, après notre élimination face au Nigeria (4-1) en demi-finale. Maintenant, il nous reste ce match pour la troisième place qui est très important pour nous. On va le jouer à fond pour préserver la même performance obtenue lors de la dernière CAN-2012", a déclaré Seydou Keita à la presse. A 33 ans, le sociétaire de Dalian (Super League de Chine) reconnaît qu'il est proche d'une retraite internationale "très riche", mais malgré tout, restera au service de son pays tant qu'il est sollicité. "Forcément, je suis plus proche de la fin de ma carrière que du début. Et je le sais, personne n'est éternel. Je n'échappe malheureusement pas à la règle. Mais vous savez, ce que je vis avec ma sélection est incomparable. Donc, tant que je

pourrai apporter à mon pays, je le ferai jusqu'au bout", a-t-il dit. Keita, tenu à dire le capitaine des Aigles. Revenant sur l'élimination face au Nigeria, Seydou Keita trouve que les Super Eagles étaient nettement meilleurs et méritent de jouer la finale en prenant en compte la physiologie du match. "Cette défaite est très difficile et le score est dur pour nous. Mais quand on regarde l'ensemble du match, les Nigériens ont été meilleurs que nous. Puis avec une équipe du Mali très jeune, on n'a pas su gérer le fait que nos adversaires aient inscrits deux buts rapidement (25<sup>e</sup> et 30<sup>e</sup>). C'est alors devenu trop compliqué pour nous. Mais il ne faut pas se chercher d'excuses. Ça fait partie du jeu", a-t-il notamment souligné. Dans sa réponse, Seydou Keita a insisté surtout sur le fait que son équipe a pêché collectivement, où, a-t-il dit "on est passé à côté. Il y a eu des petites erreurs et surtout des fautes d'inattention. C'est cela qui nous a tués. D'ailleurs, dans ce genre de rencontre, ce sont les petits détails qui comptent le plus".

BURKINA FASO- GHANA

### L'arbitre tunisien Jedidi assume ses erreurs

L'arbitre de la demi-finale Burkina Faso-Ghana (1-1 a.p., 3-2 t.a.b.) de la CAN-2013 disputée mercredi a reconnu s'être "trompé" concernant l'expulsion de l'attaquant burkinabais Jonathan Pitroipa, a annoncé vendredi le président de la Confédération africaine de football (CAF), Issa Hayatou. "Tout le monde s'est rendu compte que cet arbitre n'a pas bien dirigé, a dit le dirigeant lors d'un petit déjeuner de presse. On m'a informé que l'arbitre a fait une lettre pour dire qu'il s'était trompé". A partir de ce moment, le comité exécutif de la CAF va renvoyer cette affaire à la commission de discipline qui va se prononcer aujourd'hui (vendredi). L'arbitre a dit qu'il s'était trompé, dans un rapport donné au secrétaire général, Hicham El Amrani, a-t-il expliqué. L'équipe du Burkina Faso avait fait appel de ce carton rouge adressé à Pitroipa par le Tunisien Slim Jedidi à la 117<sup>e</sup> minute, pour un second carton jaune consécutif à une simulation peu évidente dans la surface adverse. Un carton rouge ne peut être annulé que par une décision de la commission de la CAF, et à condition que l'arbitre ait mentionné son erreur dans son rapport officiel, avait précisé jeudi le SG de la CAF.

#### Il est suspendu par la CAF

L'arbitre de la demi-finale Burkina Faso-Ghana (1-1 a.p., 3-2 t.a.b.), le Tunisien Slim Jedidi, a été suspendu par la Confédération africaine (CAF), a annoncé son secrétaire général Hicham El Amrani lors d'une conférence de presse jeudi à Johannesburg. "Il a été suspendu", a dit le dirigeant concernant cet arbitre à la performance décriée par l'équipe du Burkina Faso, pourtant qualifiée pour la finale mais qui a crié au "scandale". "Nous nous attendions à un meilleur niveau", a ajouté M. El Amrani. Les Burkinabés se sont notamment plaints du second carton jaune adressé à leur attaquant Jonathan Pitroipa (117<sup>e</sup>) pour une simulation peu évidente dans la surface de réparation adverse. Les "Etalons" ont fait appel de cette décision. "Le comité d'organisation ne peut changer la décision de l'arbitre que si l'arbitre reconnaît qu'il a fait une erreur, dans son rapport officiel", a précisé Hicham El Amrani. Une réunion devait se tenir pour étudier l'appel. Le sélectionneur du Burkina-Faso Paul Put a qualifié de "ridicules" certaines décisions de l'arbitre. "Au début, il y avait clairement penalty (pour Pitroipa, non sifflé, ndr), j'ai revu les images dix fois, a-t-il détaillé. Ensuite, l'arbitre a sifflé un penalty pour le Ghana qui était ridicule. L'attaquant Asamoah, un très bon joueur que j'aime beaucoup, est tombé pour rien plusieurs fois et n'a pas reçu d'avertissement, contrairement à nous. C'était un arbitrage très bizarre", a-t-il dit.

LIVERPOOL

## Carragher annonce sa retraite pour la fin de la saison

Le défenseur de Liverpool Jamie Carragher a annoncé jeudi qu'il prendrait sa retraite à la fin de la saison. "Ce sera ma dernière saison à Liverpool et ma dernière saison en tant que footballeur professionnel", a déclaré le joueur. "Je fais cette annonce maintenant car je ne veux pas que le manager (Brendan Rodgers) ou le club se posent des questions sur mon avenir alors que j'ai décidé ce que j'allais faire", a-t-il ajouté. L'ancien international anglais (38 sélections) a passé toute sa carrière à Liverpool où il a fait ses débuts professionnels en 1997 et avec lequel il a disputé plus de 700 matches. Avec Liverpool, il a notamment remporté la Ligue des Champions (2005), la Coupe de l'UEFA (2001) et deux coupes d'Angleterre (2001, 2006).

FC BARCELONE

## Messi prolonge son contrat jusqu'en 2018

Le milieu de terrain argentin du FC Barcelone, Lionel Messi, a prolongé son contrat jusqu'en 2018, a annoncé jeudi le club catalan leader du Championnat d'Espagne. Le quadruple Ballon d'Or formé au Barça, a signé jeudi le nouveau contrat qui le lie avec le FC Barcelone jusqu'au 30 juin 2018, précise le club sur son site internet. Messi a conduit l'attaque de l'Argentine mercredi en Suède, pour un match amical face à Ibrahimovic et les siens. Le Barça avait annoncé dès le 18 décembre l'accord de Messi, 25 ans, à cette prolongation de deux ans du contrat de "la Pulga" (la Puce), qui devait initialement s'achever en 2016. Le club s'est également assuré les prolongations de contrat de Carles Puyol et de Xavi Hernandez, tous deux jusqu'en 2016. Par contre, le gardien Victor Valdes, 31 ans, Barcelonais depuis 2002 et qui n'a jamais connu d'autre club, a annoncé qu'il ne renouvellerait pas son contrat, qui vient à échéance en juin 2014.

## Le Real Madrid sur Yarmolenko ?

À en croire les informations du quotidien sportif espagnol Marca, le Real Madrid serait sur les traces du milieu offensif du Dynamo Kiev Andreï Yarmolenko (23 ans). Le club madrilène a effectivement dépêché deux émissaires, Aitor Karanka et Rui Faria, pour l'observer pendant la rencontre internationale d'hier entre la Norvège et l'Ukraine (0-2). Il a d'ailleurs marqué le second but.

PARIS SG

## Beckham pourrait être disponible face à Sochaux

La nouvelle recrue du Paris Saint-Germain, David Beckham, pourrait faire sa première apparition à l'occasion du match de championnat du 17 février à Sochaux (25e journée), a annoncé jeudi l'entraîneur du club parisien Carlo Ancelotti. "Il a besoin de deux semaines de travail. Il sera peut-être disponible contre Sochaux ou la semaine suivante. Il n'y a pas de problème particulier, seulement améliorer la condition physique", a déclaré le technicien italien. "Sochaux c'est possible, oui", a-t-il répété en réponse à une deuxième question sur le sujet. Ancelotti a ensuite confirmé que l'Anglais participerait mercredi prochain à sa première séance d'entraînement avec le groupe, au Camp des Loges, au lendemain du match de Ligue des champions à Valence. "Il a fait du très bon travail (à Londres, ndr) et il va continuer jusqu'à vendredi. La semaine prochaine, au retour de Valence, il sera avec nous", a-t-il conclu.

Hallilhodzic : «Paris n'a pas le droit de gaspiller encore des points» Alors que le PSG disputera son huitième de finale aller de Ligue des champions face à Valence mardi, le club de la capitale pourrait être tenté de baisser le pied face à Bastia ce vendredi. Une grave erreur selon Vahid Halilhodzic. «Il faut insister sur le fait que ce match contre Bastia peut être l'occasion de consolider la première place au classement, explique le sélectionneur de l'Algérie dans Le Parisien. Le PSG n'a pas le droit de gaspiller encore des points sur sa pelouse. Et vous imaginez ce que les Espagnols pourraient penser s'ils apprenaient que les Parisiens n'ont pas battu Bastia...»

ARSENAL VEUT STEVAN JOVETIC

# Wenger a-t-il enfin trouvé son grand attaquant ?

Une peinture offensive. Voilà le profil du joueur qu'Arsenal rêve d'accueillir lors du prochain mercato. Cet hiver déjà, les Gunners ont tenté leur chance avec David Villa (31 ans, FC Barcelone), sans succès. Du coup, ils travaillent déjà sur ce dossier de taille pour cet été. Et d'après le Telegraph et le Daily Mirror, un nouveau nom se détacherait dans l'esprit d'Arsène Wenger.

À en croire les deux publications britanniques, le technicien alsacien souhaiterait enrôler Stevan Jovetic (23 ans). L'élégant Monténégrin de la Fiorentina est l'un des meilleurs joueurs de Serie A cette saison (9 buts et 3 passes décisives en 18 appari-



tions en championnat). Il entend franchir un palier la saison prochaine, et si la Viola, actuelle 6e au classement, ratait sa qualification pour la Ligue des Champions, le natif de Pogdgorica irait cer-

tainement voir ailleurs.

S'ils accrochaient la C1, les Londoniens auraient leur chance dans ce dossier et ce, même s'il faudrait mettre entre 25 et 30 M sur la table et déjouer la concurrence d'autres clubs intéressés comme Manchester City ou la Juventus Turin. Stevan Jovetic sera-t-il la peinture tant attendue par Arsenal et Wenger ? Affaire à suivre.

## Vers un fracassant retour de Patrick Vieira ?

Patrick Vieira fera-t-il un retour fracassant à Arsenal ? Selon le Daily Mail, Arsène Wenger penserait à Patou pour remplacer Liam Brady en tant que responsable du développement des jeunes du club. L'ancien milieu de terrain des Gunners, trois fois champions d'Angleterre et quatre FA Cups remporté sous les ordres de Wenger, est en balance avec une autre légende du club, Dennis Bergkamp, pour le poste. Plus ou moins "ambassadeur" à City, Patrick Vieira serait tenté par un retour près des terrains et plus de responsabilité.

COUPE DU MONDE 2022

## La Fifa n'organisera pas un nouveau vote



La Fédération internationale de football (FIFA) a exclu l'organisation d'un nouveau vote début mai prochain, concernant l'attribution de la Coupe du monde 2022, contrairement à ce qu'a évoqué le journal allemand Sport Bild, a indiqué la FIFA. "La FIFA tient à préciser qu'un nouveau vote concernant l'attribution de la Coupe du monde 2022 ne sera aucunement organisé lors du prochain congrès de la FIFA qui se tiendra à Maurice en mai prochain", a-t-elle affirmé. "La commission d'éthique a uniquement annoncé avoir l'intention de mener une

enquête sur les allégations concernant des événements survenus dans le cadre de la procédure d'attribution des Coupes du monde 2018 et 2022, allégations ayant fait suite à des rapports publiés dans les médias et qui ont été soumises par la FIFA à la commission d'éthique", précise l'instance dirigeante du football mondial sur son site officiel. Le 29 janvier, le magazine spécialisé France Football avait dénoncé les conditions d'attribution du Mondial 2022 au Qatar dans un dossier intitulé "Qatargate".

CHELSEA

## Vers une prolongation pour Lampard ?

A 34 ans, le milieu de terrain anglais Frank Lampard réalise une énorme saison (10 buts en 17 matchs de Premier League). Lamps, en fin de contrat à l'issue de la saison, semblait décidé à partir. Un sentiment d'ailleurs partagé par son club,



désireux de rajeunir l'effectif. Pourtant, à en croire le Daily Mail, Roman Abramovitch a changé son fusil d'épaule. Selon le quotidien anglais, une réunion a eu lieu ce matin pour étudier une éventuelle prolongation d'une saison pour le légendaire milieu de terrain des Blues. Affaire à suivre.

BRÉSIL, TRANSFERT

## Neymar pourrait partir en Europe dès cet été

La vedette du club brésilien Santos, Neymar, qui avait déclaré le mois dernier que ce n'était "pas encore le moment" de jouer en Europe, a rouvert la porte jeudi à un départ dès cet été pour l'Espagne ou l'Allemagne, dans un entretien à l'agence allemande SID. "Mon contrat court jusqu'en 2014. J'ai beaucoup d'idées mais je me déciderai au bon moment après en avoir parlé à ma famille. Pour moi, ce serait un rêve d'enfant de jouer en Europe", a affirmé l'attaquant de 21 ans, parfois comparé à Pelé. "Je me sens bien au Brésil actuellement, mais il va bien falloir que j'effectue le premier pas à un moment donné", a ajouté le Brésilien, qui ne peut

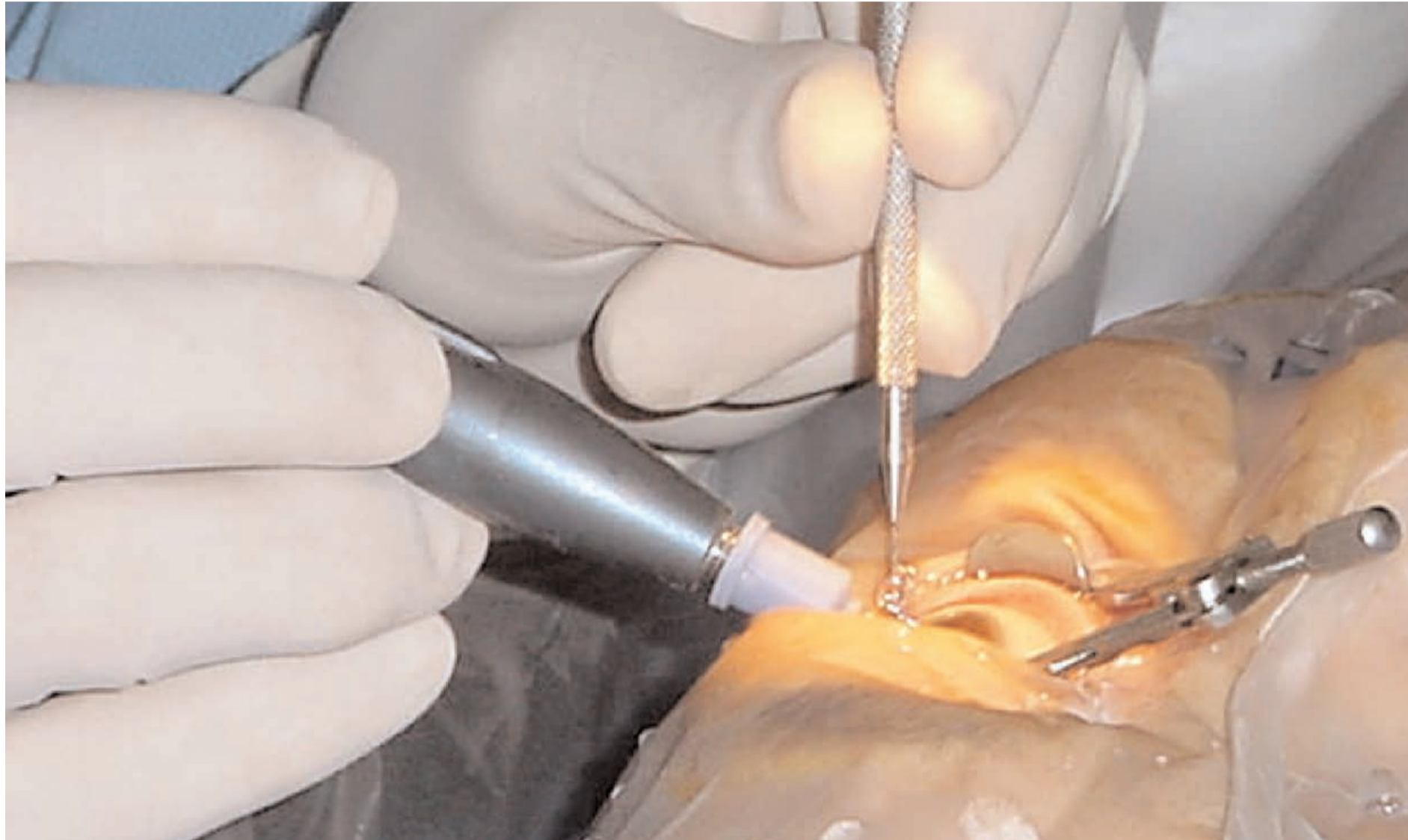
"pas encore dire" quand il prendra une décision concernant son avenir. Il semble ainsi revenir sur ses propos tenus le mois dernier à Montevideo, où son père avait également assuré que "Neymar va rester à Santos jusqu'en 2014". Parmi les clubs intéressés, le Barça ou le Real font le forcing depuis deux ans, "mais cela ne doit pas forcément être l'Espagne", a tempéré Neymar, qui avait également évoqué le Paris SG à l'automne et n'a pas hésité à parler du Bayern, "un grand club avec des joueurs exceptionnels", comme destination possible. "Je pourrais très bien m'imaginer au Bayern. Il n'y a, à l'heure actuelle, rien qui s'y oppose", a-t-il estimé.



CATARACTE OU OPACIFICATION DU CRISTALLIN

## Seul traitement, la chirurgie

*La cataracte est une maladie de l'œil liée à l'opacification du cristallin, normalement transparent. Le cristallin est une lentille naturelle située dans l'œil, en arrière de l'iris. Il fonctionne comme une lentille d'appareil photo et permet ainsi de focaliser l'image sur le centre de la rétine (la macula).*



**C'**est principalement le vieillissement qui est à l'origine de l'opacification du cristallin, entraînant une modification progressive de la vision. Les personnes qui ont une cataracte ont l'impression d'avoir un voile devant les yeux, les couleurs leur paraissent plus ternes et la lumière les éblouit.

La fréquence de la cataracte augmente avec l'âge : une personne sur dix est concernée avant 65 ans, une sur cinq à partir de 65 ans et plus de 60 % des personnes âgées de 85 ans et plus.

Le seul traitement de la cataracte est la chirurgie qui fait appel à la technique de phakoémulsification. Cette intervention, réalisée sous anesthésie locale grâce à des gouttes seules (anesthésie topique) ou à une injection autour de l'œil (anesthésie péri-bulbaire), dure entre dix et vingt minutes. Celle-ci se déroule en ambulatoire, et si aucune personne ne peut accompagner le patient après la sortie, une hospitalisation d'une nuit peut être envisagée après avoir effectué une demande d'entente préalable auprès de la sécurité sociale.

Après avoir pratiqué une petite incision d'environ deux millimètres, le cristallin est pulvérisé puis aspiré. Ensuite un cristallin artificiel (implant intraoculaire), dont la puissance est calculée avant l'opération, est introduit. Transparent et souple, le matériau en acrylique permet son introduction dans l'œil sans ouvrir davantage l'incision initiale. Toute l'intervention est pratiquée sous microscope en milieu stérile. Un pansement est ensuite placé sur l'œil opéré. Les deux yeux ne sont pas opérés en même temps : si la cataracte touche les deux yeux, le délai entre les deux interventions est en général de 15 jours à 1 mois.

### Nouvelles solutions pour réparer les yeux

Si l'on comparait l'œil à un appareil photo, notre cornée (membrane transparente et superficielle de l'œil) y jouerait le rôle de la lentille d'un objectif. L'iris, celui du diaphragme, s'ouvrant et se fermant brièvement pour laisser passer la lumière. Quant au cristallin, ce serait un petit zoom, indispensable pour faire la mise au point : en effet, au repos, le cristallin est allongé et réglé pour voir de loin. Pour permettre de voir de près, il doit se contracter mais, avec l'âge, il perd son élasticité. Les images ainsi mises au point arrivent sur la rétine avant d'être renvoyées dans l'aire visuelle du cerveau, via le nerf optique.

«Mais, à la différence d'un appareil photo, l'œil est un organe si complexe qu'aucune équipe de recherche n'a encore jamais réussi à le reproduire entièrement de façon artificielle. Seuls certains de ses "composants" peuvent aujourd'hui être remplacés. Des améliorations très importantes sont ainsi régulièrement rapportées et les derniers grands bénéficiaires en sont les sexagénaires (et plus) qui se retrouvent tôt ou tard confrontés à un cristallin opacifié (cataracte)», notent le docteur Laurent Benzacken (chef de service d'ophtalmologie de l'hôpital Robert-Ballanger, Seine-Saint-Denis) et le professeur Paul Dighiero (ancien chef de service au CHU de Poitiers, aujourd'hui installé à Paris).

### L'extraction du cristallin

L'idée de changer un «composant» à l'intérieur de l'œil n'est pas nouvelle. «Tout est parti du constat, lors de la Seconde Guerre mondiale, que des pilotes de la Royal Air Force qui avaient reçu des bouts d'éclats de verre de cockpit à l'in-

térieur de l'œil, ne présentaient pas de rejet de ce matériau, qui était très bien toléré. Ce constat a conduit à l'idée que l'intérieur de l'œil était capable de tolérer des lentilles correctrices. Et, les années passant, des progrès considérables ont été accomplis : après les implants capables de corriger la vision de loin que connaissent déjà tous ceux qui sont opérés de la cataracte depuis des années, sont apparus des implants correcteurs bifocaux (l'équivalent des verres à double foyer), puis les implants multifocaux. Sur 450 000 remplacements de cristallins réalisés chaque année, un tiers aujourd'hui le sont par des lentilles multifocales», note le Pr Dighiero.

Mis à la place d'un cristallin déjà victime d'une cataracte, ces implants de dernière génération (pas toujours pris en charge par la Sécurité sociale) permettent à la fois de résoudre le problème de la cataracte et de retrouver une bonne vision de près, intermédiaire et de loin. En effet, les autres troubles visuels - myopie, astigmatisme et hypermétropie - sont aussi corrigés.

«Grâce à ces progrès, un sexagénaire peut aujourd'hui retrouver une vision de très bonne qualité, sans lunettes ni lentilles, et ce, grâce à une intervention durant un quart d'heure, réalisée en ambulatoire, avec une incision de moins de deux millimètres. On peut donc bien parler d'exploit!» estime le Pr Dighiero. Et si, dans le domaine de l'extraction du cristallin, les plus gros progrès ont été accomplis, on peut encore compter sur la technologie pour faire évoluer la capacité des implants à donner le maximum de vision confortable.

### Anneau percé

Seul bémol à cette innovation : «Le

cristallin ne peut être remplacé, notamment chez le grand myope, que lorsqu'il y a déjà un début de cataracte. Car, s'il est retiré trop tôt, le risque de décollement de la rétine n'est pas nul», précise le Dr Benzacken. C'est pourquoi certains ophtalmologistes proposent, chez le grand myope encore jeune dont la cornée est trop fine pour bénéficier d'une chirurgie réfractive au laser, de poser devant le cristallin (et non pas à sa place) une lentille correctrice afin que le patient se passe de lunettes et de lentilles.

Cette solution n'est pas envisageable chez les hypermétropes dont l'œil est trop petit. Et elle n'est proposée qu'en dernier recours chez le grand myope, car la pose d'un implant devant le cristallin n'est pas sans risque de cataracte précoce (par frottement), de glaucome (par augmentation de la pression à l'intérieur de l'œil), voire d'infection.

«Il est enfin possible de poser une petite lentille correctrice de la presbytie à l'intérieur d'une cornée saine, ou un petit anneau percé en son centre (comme si la pupille était constamment resserrée) pour augmenter la profondeur de champ. Ces dispositifs intracornéens peuvent être proposés en alternative à la chirurgie réfractive au laser. Avantage : la technique est réversible. Inconvénient : cette intervention est encore confidentielle (plutôt réservée aux presbytes ne pouvant être traités au laser) et l'on manque donc de recul sur le long terme. Quelques rares cas de lésions cicatricielles ayant provoqué une baisse de la vision ont été décrits. Une évaluation à plus long terme est donc indispensable», estime le Pr Marc Muraine, chef du service d'ophtalmologie du CHU de Rouen.

In le Figaro Santé.fr

COLLOQUE INTERNATIONAL AU CRASC D'ORAN

# « Abdelmalek Sayad, migrations et mondialisation »



Le centre de recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle (CRASC) d'Oran organise le 21 et 22 mai 2013 un colloque international autour de « Abdelmalek Sayad, migrations et mondialisation ». Pour la tenue de cette manifestation, le comité du centre scientifique lance un appel pour une large participation de chercheurs et de professeurs.

PAR KAHINA HAMMOUDI

**A**bdelmalek Sayad est décédé en 1998. Plusieurs colloques et rencontres ont été dédiés à sa mémoire et à son œuvre. Ce colloque est une autre occasion de rendre hommage à ce grand sociologue algérien. L'exercice porte sur la confrontation des théorisations d'Abdelmalek Sayad avec les nouvelles données sur les migrations à l'heure de la mondialisation. Le questionnaire principal de ce colloque est de savoir dans quelle mesure cet héritage conceptuel élaboré sur la base de l'étude de l'émigration-immigration algérienne en France pourrait permettre de comprendre et d'interpréter l'évolution actuelle de la migration des Algériens et également les autres expériences migratoires en tenant compte

de la dimension mondiale du phénomène. Pour répondre à ce questionnement, quatre axes de réflexion sont proposés dans ce colloque.

Le premier axe concerne l'œuvre d'Abdelmalek Sayad. L'objectif étant de mieux connaître cette œuvre, en précisant le contexte historique de ses orientations et choix, en mettant en rapport sa production sociologique et ses prises de position épistémologiques, en analysant les notions et les concepts qui tiennent une place centrale dans ses analyses.

Le deuxième axe concerne : la relation migrations-mondialisation. La mondialisation amplifie-t-elle les migrations ? Quelles sont les caractéristiques de la mondialisation les plus actives (dimension économique, politique, symbolique) ? La globalisation économique et surtout la financiarisation de l'économie fonctionnent-elles, toute proportion gardée, comme la colonisation : la colonisation, comme l'ont montré Pierre Bourdieu et Abdelmalek Sayad, en paupérisant les paysans, a rendu en quelque sorte l'émigration nécessaire ; la globalisation économique, pour sa part, en modifiant les modes de production agricole, en délocalisant les entreprises, en entraînant la fermeture de secteurs économiques, rend-elle la migration inévitable ?

Le troisième axe concerne les émigrations-immigrations autres que celles étudiées par Abdelmalek Sayad. Dans cet axe, il ne s'agit pas de recenser de manière exhaustive toute les migrations mondiales mais d'utiliser les modèles d'analyse élaborés par Abdelmalek Sayad pour aider à repenser l'émigration-immigration. Les

communications portant sur des migrations issues ou visant d'autres pays que l'Algérie et la France pourraient mettre en œuvre ces modèles et permettre de tester leur validité heuristique.

Le quatrième axe concerne les études « post-Sayad » de l'émigration-immigration algérienne. Cette dernière était le substrat empirique des théorisations d'Abdelmalek Sayad, il est important d'interroger ces théorisations à la lumière des nouvelles données telles la féminisation de l'émigration-immigration, la hargha, les nouvelles législations, etc. Le modèle « des trois âges » élaboré dans les années 70 est-il toujours pertinent ? Y a-t-il un quatrième âge propre à la période actuelle marquée justement par les effets structurels de la mondialisation ? Et, vu la consolidation institutionnelle du champ d'étude sur le fait migratoire, y a-t-il en même temps un affaiblissement de son ethnocentrisme signalé par Abdelmalek Sayad ?

Voici quelques pistes de réflexion que propose ce colloque aux chercheurs dans leur pluralité disciplinaire. La contribution des doctorants et des jeunes chercheurs est particulièrement souhaitée pour plus de familiarisation de la nouvelle génération avec l'œuvre d'Abdelmalek Sayad, une œuvre qui passe aujourd'hui pour classique en sociologie du fait migratoire.

Enfin pour pouvoir y participer, le comité scientifique informe que le dernier délai de réception des résumés des communications est prévu le 14 mars prochain et le délai de réception des communications finalisées est le 30 avril 2013.

K. H.

À PARTIR DU 14 FÉVRIER

## Les classiques de Broadway à Alger

**U**n spectacle de musique, danse et théâtre intitulé "4 en scène à Broadway" sera présenté le 14 février à Alger par la troupe française "Sur un air de Broadway" qui proposera au public algérois de découvrir les plus grands classiques de la comédie musicale américaine, a-t-on appris auprès des organisateurs. Pour la première fois, quatre artistes français revisiteront à la salle

Cosmos de l'Office Ryadh el Feth (Oref) les grands succès de Broadway, quartier new yorkais célèbre pour ses théâtres et comédies musicales à succès, dont "Cabaret", "Chicago", "Hair" et "Grease".

De ces productions, la troupe a sélectionné divers tableaux pour composer un spectacle homogène dont le but est de faire découvrir au public le répertoire des comédies musicales. Le public algérois décou-

vrira Broadway à travers un spectacle qui débute dans l'ambiance des boîtes de nuit berlinoises des années 30 dans "Cabaret" en évoluant jusqu'aux années 60, l'âge d'or du rock'n'roll et du boogie-woogie avec des tableaux de "Grease", en passant par le jazz et le mouvement hippie de "Chicago" et "Hair". "4 en scène à Broadway" réunit la professeure de danse et de comédie musicale Célia Gratiyas, la professeur de chant

EXPOSITION AU PALAIS DE LA CULTURE D'ALGER

## Vernissage d'Ahmed Bouziane

Couleurs multiples et contrastées, formes abondantes et techniques diverses, mais recherche unique, comme une seule œuvre ressassée depuis plus de vingt ans : ainsi se présente l'exposition de l'artiste peintre Ahmed Bouziane dont le vernissage s'est tenu jeudi à Alger. Le plasticien, autodidacte, expose au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria jusqu'au 28 février soixante-quatre tableaux de différents formats, réalisés entre 1991 et 2013, proches de l'art abstrait et dont la particularité est de jouer sur la variation des couleurs et des techniques (acrylique, huile sur toile, encre, gouache sur papier) à partir d'une même configuration des formes sur l'espace du tableau. Les œuvres exposées représentent "une recherche esthétique sur l'harmonie des couleurs dont le point de départ est unique", explique Ahmed Bouziane qui, dit-il, puise son inspiration dans "une révolte et une douleur qui remontent à l'enfance", ainsi qu'il le confie à l'APS.

Agencées dans la galerie selon la couleur dominante (bleu océanique, ocre, vert très clair, etc.) les peintures d'Ahmed Bouziane apparaissent comme une superposition de formes florales, aquatiques, animales ou organiques qui se rejoignent au centre de chaque tableau pour former un "espace de contraste et de lumière que chacun peut interpréter à sa guise", ajoute l'artiste.

Autre particularité, les œuvres exposées sont sans titre pour la plupart, à l'exception de quelques toiles comme "Danse kabyle" ou encore "Telles".

L'artiste explique ce choix par une volonté de "laisser travailler l'imaginaire du visiteur", une liberté d'interprétation qu'il juge "fondamentale", la considérant comme un des "principes de l'art contemporain". Né en 1953, Ahmed Bouziane débute en reproduisant les œuvres de peintres algériens célèbres avant d'exposer ses propres toiles en 1981 dans la ville de Maghnia (Wilaya de Tlemcen) et d'y fonder une association d'artistes peintres. Après avoir pris part à plusieurs expositions collectives, il présente une exposition individuelle en 1994 à la maison de la culture de Tlemcen. Ahmed Bouziane a, en outre, participé en 2008 à la première édition de salon d'automne, une manifestation qui réunit chaque année à Alger des artistes peintres de toutes les régions du pays.

APS

Barbara Louyot, ainsi que les chanteurs, comédien et musiciens Fabrice Bueno et Anthony Alborghetti.

Du 14 au 16 février, cinq représentations publiques de ce spectacle sont prévues, à raison de deux représentations par jour, les 15 et 16 février ainsi qu'une représentation réservée aux élèves prévue le 17 du même mois.

APS

## Cuisine

### Roulade aux épinards



#### Ingrédients :

500 g d'épinards  
200 g de fromage blanc  
150 g de parmesan râpé  
Sel, poivre et noix muscade  
2 œufs

**Pour la pâte :** 300 g de farine, 3 œufs et une pincée de sel

#### Préparation :

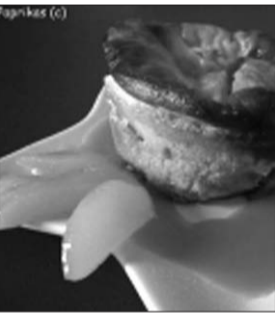
Faire cuire les épinards, égoutter, presser et les hacher. Travailler le fromage blanc avec le parmesan râpé, le sel, le poivre et la noix muscade.

Ajouter les épinards et les œufs entiers.

Préparer la pâte en mélangeant farine, œufs et sel.

L'étaler en rectangle, la recouvrir du mélange aux épinards en laissant les bords libres. Rouler et envelopper d'une mousseline. Lier les extrémités et faire cuire 1 heure à l'eau bouillante salée. Servir le rouleau coupé en tranches.

### Clafoutis abricot-miel



#### Ingrédients :

250 g d'abricots  
2 œufs  
20 cl de lait concentré non sucré  
2 c. à soupe de miel  
1 c. à soupe de farine  
Zeste d'un demi-citron jaune  
Coulis d'abricot

#### Préparation :

Préchauffer le four à 200°C (thermostat 6-7). Beurrer 4 ramequins. Disposer dedans les abricots coupés en deux.

Dans un saladier, mélanger tout en battant les œufs et la farine. Verser le lait concentré non sucré petit à petit sans cesser de remuer. Ajouter le miel et le zeste de citron. Bien mélanger. Verser la crème dans les ramequins.

Faire cuire au four pendant 25 minutes. Après cuisson, démouler les clafoutis et les présenter avec le coulis d'abricot.

## SOINS CORPORELS

# Pour une hygiène intime appropriée

*L'hygiène intime ne doit pas être négligée et doit être rigoureuse et fondamentale pour la santé féminine. Pour qu'elle soit efficace, il faut respecter certaines règles de propreté, mais aussi employer des produits appropriés. Voici quelques conseils élémentaires à respecter.*

#### Habitudes vestimentaires

- Eviter le port prolongé de vêtements serrés, ce type de vêtements favorise les micro-traumatismes par le frottement.

- Porter des sous-vêtements en coton et non en synthétique ou en nylon.

- Laver les sous-vêtements à 60° et plus et bien séparément des autres vêtements.

- Ne pas rester longtemps avec des sous-vêtements humides, l'humidité favorise les mycoses.

- Ne jamais échanger ou utiliser une serviette de toilette ou des sous-vêtements utilisés par autrui.

Changer les sous-vêtements au moins une fois par jour ou plus en cas de transpiration excessive.

#### Les bons gestes

- Laver toujours ses mains avant de toucher la région ano-génitale.

- Après avoir uriné ou après défécation, nettoyer doucement avec du savon de Marseille et de l'eau, toujours avec un geste d'avant en arrière, en suivant les replis intimes.

- Si vous voulez raser les poils pubiens, laver la vulve en premier avec un savon adapté, désinfecter localement avec un produit adéquat. Raser doucement puis désinfecter à nouveau avec le produit antiseptique avant de remettre un sous-vêtement propre.

#### Les bons réflexes

- Sachez que l'eau chlorée peut aggraver les démangeaisons chez les femmes sensibles. Pour ce faire, prenez alors une douche après sa séance.

- La rigueur doit être de mise également au moment des règles, car des tampons ou des protections externes gardées trop longtemps ou des toilettes trop espacées favorisent les infections.

- Une toilette complète par jour ou plus, si transpiration excessive, est recommandée.

- Préférer la douche.

- Se limiter à moins de 20 minutes pour



le bain quotidien.

- Eviter l'eau calcaire, les savonnages répétitifs et trop violents qui altèrent le film protecteur de l'épiderme.

- Séchage toujours avec un linge propre, ou au sèche-cheveux à chaleur douce.

- Ne pas laisser une infection génitale, sans contrôle médical. Il faut consulter, si sensations douloureuses ou brûlures se manifestent.

## La pomme et ses vertus

De l'époque d'Adam et Eve à nos jours, la pomme, fruit du péché originel, est chargée d'histoire et de symbolique. Elle a traversé les âges, mais elle a aussi joué son rôle dans la mythologie. Découvrez ici quelques-unes de ses histoires.

#### Pommes d'or du jardin des Hespérides

Dans la mythologie grecque, Gaia offrit à Héra les pommes d'or du jardin des Hespérides comme cadeau de noce. Ces pommes d'or avaient la vertu d'assurer l'immortalité.

#### Le saviez-vous ?

L'homme du néolithique des plateaux d'Anatolie était un gastronome : c'est lui qui, le premier, apprécia les variétés comestibles produites par un arbuste - le pommier - apparu sur terre voici quatre-vingt millions d'années.

C'est également lui qui conduira la pomme à la conquête des régions tempérées de l'Europe et, beaucoup plus tardivement, du monde.

#### Contes et légendes

Quand la pomme nous est contée, elle est partout ! Dans l'art, la religion, la magie, le folklore, l'histoire ou la médecine.

Ici, c'est une sorte d'ambrosie à base

de jus de pomme que boivent les dieux nordiques pour réassurer leur immortalité.

Là, dans telle ou telle légende populaire, c'est un pommier miraculeux qui personnifie le soleil sous la garde vigilante d'un serpent ou d'un dragon.

#### La pomme de Newton

Tout le monde connaît l'histoire de la pomme de Newton. Le jeune savant reçoit sur la tête une pomme, et hop, il en déduit la loi de la gravitation universelle !

#### Les amoureux et la pomme

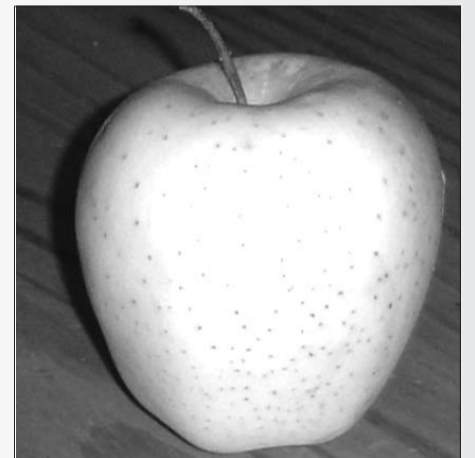
La pomme n'a pas son pareil pour alimenter l'imaginaire collectif. Les exemples sont nombreux. Ainsi, partager une pomme avec un jeune homme, c'est évidemment un présage de mariage.

Quant à son amoureux éventuel, loin de lui l'idée de lui offrir une pomme sous peine qu'elle aille tout simplement la croquer avec un autre !

#### La pomme et la santé

La pomme possède des atouts nutritionnels uniques qui ont été mis en évidence grâce à de nombreux travaux scientifiques permettant de mieux comprendre pourquoi une consommation régulière de pommes contribue au maintien d'une bonne santé.

Cela tient à l'originalité de sa compo-



sition et en particulier à son faible apport calorique pour 100 g, sa grande richesse en antioxydants et sa teneur particulière en fibres.

#### La pomme contre le grignotage

En dessert ou en dehors des repas, la consommation d'une pomme est idéale et limite le grignotage abusif d'aliments trop sucrés, cause de l'augmentation du poids des adultes comme des enfants. Mieux vaut croquer la pomme sans la peler, en ayant simplement pris soin de la laver soigneusement.

## Trucs et astuces

### Enfants et médicaments :

Pour faire accepter un médicament par un enfant, il faut utiliser de l'imagination. Donnez-lui dans un verre givré. Mouillez le tour du verre avec du jus de citron et saupoudrez de sucre semoule. Ce sera plus gai.



### Trichloréthylène : qu'est-ce que c'est ?



Produit servant à détacher les taches d'origine organique. Par exemple, les taches de fruit, café, herbe, etc. A utiliser loin d'une source de chaleur.

### Boutons d'acné

Partez à la chasse de ses petites protubérances disgracieuses munies d'une compresse imbibée de jus de citron.

Antiseptique et asséchant, il vous suffira d'en appliquer plusieurs fois dans la journée à l'endroit voulu pour obtenir satisfaction.



### L'ammoniaque : qu'est-ce que c'est ?



C'est un produit au pouvoir dégraissant en solution à 2 %, pour retirer une tache de sang ancienne par exemple.

Page animée par Ourida Aït Ali



# Le squelette découvert sous un parking est bien celui de Richard III

Les experts de l'université de Leicester en Angleterre ont annoncé lundi que le squelette qui a été découvert sous un parking municipal de la ville est bel et bien celui du roi Richard III, mort en l'an de grâce 1485.

Après plus de six mois de fouilles et d'étude, le suspense est retombé : c'est confirmé, les scientifiques ont enfin retrouvé la tombe de Richard III, le dernier roi de la dynastie des Plantagenêts. Elle était bel et bien cachée sous un parking municipal de la ville de Leicester en Angleterre ! En août 2012, des scientifiques de l'université de cette ville ont en effet entamé des fouilles en creusant des tranchées dans ce parking, qu'ils soupçonnaient avoir anciennement abrité un édifice religieux.

Au fur et à mesure qu'ils cherchaient, ils ont ainsi trouvé de plus en plus d'indices parmi lesquels plusieurs passages semblaient avoir été anciennement carrelés. Mais les fouilles ont atteint un point critique lorsque les scientifiques ont fait LA découverte : celle du squelette d'un homme montrant diverses traces de blessures ainsi qu'une malformation de la colonne vertébrale. Autant d'éléments qui concordent avec l'histoire du roi Richard III. En effet, selon les textes, ce dernier a été défait et tué à l'âge de 32 ans à la bataille de Bosworth en 1485.

Toutefois, l'histoire reste plus floue quant à la suite des événements. Depuis des siècles, on ignorait ainsi où avait été enterrée la dépouille du roi. Un secret désormais percé.

## Une identité confirmée par la datation et l'analyse ADN

Une fois le squelette du mystérieux homme découvert, les scientifiques se sont appliqués à l'étudier en détail et ont procédé à une datation au carbone 14 : celle-ci a indiqué que l'homme était décédé entre 1485 et 1550. Des dates qui correspondent à l'histoire du roi. Puis les scientifiques ont réalisé une étude de l'ADN des os et ont comparé cet ADN avec celui de deux descendants de Richard III. "Les ADN ont correspondu. Les indices génétiques ont indiqué que les restes sont bien ceux de



Richard III", a expliqué lors de la conférence de presse, Turi King, généticien à l'université de Leicester cité par le National Geographic. Mais les scientifiques ne se sont pas arrêtés là. Pour obtenir davantage de preuves, ils ont fait appel à des experts en armes et d'autres spécialistes avec qui ils ont étudié les blessures du squelette trouvé. Comme l'a expliqué l'ostéologue Jo Appleby, le crâne montre deux blessures importantes vraisemblablement causées dans les derniers instants par derrière par un assaillant muni d'une hallebarde, une lance équipé d'un fer de hache et de pointes. Celle-ci aurait fendu une partie de l'arrière

du crâne tandis que certaines blessures osseuses suggèrent que Richard III avait perdu son bouclier dans la bataille. Ajouté à cela, le squelette montre également des "blessures d'humiliation" qui auraient été causées après la mort du roi. Les scientifiques supposent notamment que ses ennemis auraient déshabillé le cadavre avant de le jeter sous les sabots d'un cheval, ce qui aurait conduit à l'apparition des blessures observées. Au cours de leur étude, les chercheurs se sont aussi bien évidemment penchés sur l'aspect et la malformation du squelette. Selon eux, Richard III souffrait d'une scoliose idiopathique de l'adolescent. Une déforma-

tion de la colonne vertébrale qui se développe après l'âge de 10 ans et conduit généralement à l'apparition de douleurs au dos dont souffrait certainement le roi.

## Une dépouille bientôt inhumée dans la cathédrale de Leicester

Côté aspect, le squelette montre que Richard était "de stature presque féminine", "menu de corps et fragile". Tous les éléments semblent ainsi parfaitement concorder, relavant tous les doutes qui pourraient subsister quant à l'identité du squelette. "La conclusion de l'université de Leicester est que, au-delà de tout doute raisonnable, le corps exhumé en septembre 2012 (...) est bien celui de Richard III, dernier roi Plantagenêt en Angleterre", a ainsi commenté le responsable des recherches archéologiques Richard Buckley sous les applaudissements.

L'université a précisé que la dépouille du souverain sera inhumée dans la cathédrale de Leicester mais que l'exhibition du corps serait faite "avec dignité et respect". "Lorsque les médias seront repartis, nous espérons garantir un accès public : nous sommes conscients que les habitants de Leicester ont aussi le sentiment qu'il s'agit de leur découverte", a assuré de son côté l'un des responsables de l'enquête, Richard Taylor cité par le Monde.fr.

## Un nouveau regard sur ce roi à la réputation sinistre

Maintenant que le suspense est levé, les historiens espèrent que cette découverte permettra de porter un nouveau regard sur ce souverain immortalisé par William Shakespeare sous les traits d'un tyran bossu ayant fait truchider deux neveux qui lui barraient l'accès au trône d'Angleterre. Un portrait qui a ancré dans l'histoire la réputation détestable de Richard III et qui a fait oublier les choses qu'il avait pu accomplir durant ses deux ans de règne.

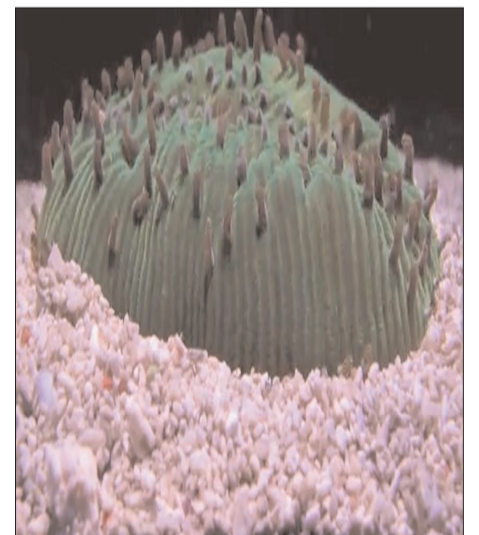
## Comment le corail champignon lutte contre le sable

Des chercheurs ont filmé des coraux luttant contre le sable qui les recouvre. Ne pas se faire enterrer vivant dans le sable : tel est l'objectif du corail champignon qui se désensable en se gonflant ! Des images ont été réalisées en aquarium par des chercheurs australiens et hollandais à partir de deux espèces originaires de la grande barrière de corail australienne, *Herpolitha limax* et *Fungia* (*lobactis*) *scutaria*.

Contrairement à d'autres espèces de corail qui sont fixées au socle rocheux, les coraux champignons, de la famille des Scléractiniaires, peuvent se déplacer. Vivant sur des fonds sableux, ils doivent à tout prix éviter d'être recouverts par du sable ou des sédiments.

Pim Bongaerts (University of Queensland) et ses collègues ont photographié le corail toutes les 10 secondes pendant 10 à 20 heures. En quelques

heures les coraux parviennent à se dégager du sable. Pour cela ils gonflent et dégonflent toutes les 10 à 20 minutes. Les tentacules se rétractent quand le polype enflé puis s'étendent pendant la phase de déflation. Ils sont alors agités de mouvements dits péristaltiques, similaires aux contractions du tube digestif pour faire descendre les aliments. Après cela impossible de ne pas se faire à l'idée que les coraux sont des animaux !



## L'encyclopédie

## DES INVENTIONS

Inventeur : Eugène Poubelle - Date : 1884 -Lieu : France

C'est Eugène Poubelle, préfet de Grenoble puis de Paris, que revient d'avoir fait obligation aux propriétaires de chaque immeuble de mettre à la disposition des locataires un ou plusieurs récipients communs pour recevoir les résidus de ménage. (arrêté du 7 mars 1884).



# PINK



## bien dans sa peau !

Pink est beaucoup moins fêtarde qu'il y a quelques années. Ses priorités ont aujourd'hui changé et elle semble avoir trouvé son équilibre.



### Jean Dujardin

*invité aux Oscars*

Jean Dujardin sera l'invité de l'édition 2013 des Oscars, mais en qualité de remettant cette fois-ci.



### Mira Sorvino

*à Vienne avec sa petite Lucia*

Mira Sorvino a emmené sa petite Lucia, âgée de bientôt 9 mois, visiter la cathédrale St Stephen à Vienne, en Autriche.

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	06h08
Dohr	13h02
Asr	15h59
Maghreb	18h27
Icha	19h40

# MIDI

Quotidien national d'information *Libre*  
N° 1793 | Ven. 8 - Sam. 9 février 2013

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.  
0777.10.49.42  
0550.18.37.57

## BOMBARDEMENTS MEURTRIERS DE SAKIET SIDI YUCEF

### Un souvenir douloureux encore vivace



Le souvenir des bombardements meurtriers dont s'était rendue coupable la machine de guerre de la France coloniale, le 8 février 1958 à Sakiet Sidi Youcef, un paisible village tunisien près de la frontière algérienne, demeure vivace dans les mémoires des Algériens et des Tunisiens dont le sang s'était mêlé ce jour-là.

L'Histoire a fini par démontrer que ce massacre, dont le 55<sup>e</sup> anniversaire sera commémoré vendredi, censé opérer une fracture entre les deux peuples voisins, avait cimenté leur solidarité et raffermi le soutien tunisien à la glorieuse Révolution de libération nationale.

Selon des habitants des communes de Heddada, de Lekhdara et de Sidi-Fradj, la localité de Sakiet Sidi Youcef, située sur la route reliant les villes algérienne de Souk Ahras et tunisienne du Kef, était surtout une base de repli pour soigner les blessés et les invalides du combat de Libération nationale.

L'assaut aveugle et barbare de l'aviation française a été mené, selon certaines sources historiques, en représailles à la perte par l'armée d'occupation de 16 soldats et de l'emprisonnement de 4 autres lors de la bataille d'El Ouasta, près de Heddada, le 11 janvier 1958.

Le 8 février 1958 avait coïncidé avec la présence à Sakiet Sidi Youcef d'un grand nombre de réfugiés algériens arrivés pour recevoir une aide humanitaire du Croissant-Rouge tunisien et de la Croix-rouge, soutient le président de l'Association des grands invalides de la guerre de Libération nationale, le moudjahid Tayeb Sedira.

Ce moudjahid qui souhaite voir les jeunes Algériens s'intéresser davantage à

l'histoire du combat libérateur de leur pays, affirme que les avions bombardiers et de chasse avaient réduit en ruines le village et poursuivi même les civils qui fuyaient.

De son côté, le président de l'association "Maâthir Ethaoura",

Abdelhamid Aoudi, souligne que l'état-major de la base de l'Est avait alors donné à la France une "leçon de morale" en temps de guerre en réservant un traitement humain aux quatre soldats français faits prisonniers, au moment où les tortionnaires français avaient brisé les côtes de la moudjahida Djamilia Bouhired et brûlé son corps.

M. Aoudi assure également que les bombardements sanglants de Sakiet Sidi Youcef ont constitué des représailles à la suite de la défaite de l'armée française au cours de la bataille d'El Ouasta. Cette action barbare était l'une des deux alternatives offertes à l'état-major français, selon M. Aoudi qui note que l'autre alternative était de lancer une campagne terrestre contre l'armée des frontières.

Pour ce témoin, le bilan de ce pilonnage a été particulièrement lourd car survenu pendant un jour de marché. Cent civils y avaient péri dont 20 écoliers et 31 femmes, et 130 autres avaient été blessés.

Le siège de la Mou'tamadia, une école primaire, des bâtiments des douanes et de l'administration forestière ainsi que des équipements de la Croix-Rouge, 50 commerces et 100 habitations ont été ravagés au cours de ces bombardements.

Cette exaction avait été vivement condamnée, y compris par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, alliés historiques de la France, rappelle le président de l'association "Maâthir Ethaoura". Il rappelle aussi que le représentant à Sakiet Sidi Youcef de la Croix-Rouge, qui se trouvait sur place au moment des faits, avait indiqué que des véhicules de cette organisation humanitaire, chargés d'effets vestimentaires, ont été la cible des bombardements français.

## LE PARLEMENT EUROPÉEN PRÉOCCUPÉ PAR LA CAUSE DU SAHARA OCCIDENTAL

### Un signal fort à la communauté internationale

Le Parlement européen (PE) a exprimé, encore une fois, sa préoccupation vis-à-vis des violations des droits de l'homme au Sahara occidental et réaffirmé son soutien au droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, ce qui représente, selon le représentant du Front Polisario en Europe, Mohamed Sidati, un "signal fort" à la communauté internationale.

Pour le ministre sahraoui délégué pour l'Europe et membre du secrétariat national du Front Polisario, cette résolution "réaffirme les positions de la grande Assemblée européenne quant à son attachement au respect et à l'application du droit international, dont le rejet de la politique d'occupation et de répression du Maroc".

Cela est un signal fort à toute la communauté, notamment au Conseil de sécurité de l'Onu, et intervient au "moment même où les autorités marocaines organisent un procès inique et illégal à l'encontre des 24 prisonniers politiques sahraouis, devant un tribunal militaire", a-t-il déclaré vendredi à l'APS.

Pour le responsable sahraoui, cette prise de position du Parlement européen doit être lue comme un "message de condamnation et de réprobation de la dérive répressive du gouvernement marocain au Sahara occidental".

La résolution du PE, adoptée jeudi soir, a



été prise dans le cadre de sa 22<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies.

Les parlementaires européens, tout en faisant part de leur préoccupation quant aux "violations permanentes" des droits de l'Homme au Sahara occidental, appellent à la protection des droits fondamentaux de la population du Sahara occidental, y compris la liberté d'association, la liberté d'expression et le droit de manifester.

Ils demandent également que soient libérés tous les prisonniers politiques sahraouis, soulignant la nécessité d'un suivi international de la situation des droits de l'homme au Sahara occidental.

Les eurodéputés se sont déclarés aussi favorables à un règlement "juste et durable du conflit sur la base du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, conformément aux résolutions pertinentes des Nations unies".

Cette résolution de l'Assemblée européenne confirme ses positions antérieures sur la question sahraouie, dont celles consignées dans un rapport rendu public le 13 décembre 2012.

## MASCARA, ASPHYXIE AU MONOXYDE DE CARBONE

### Quatre personnes d'une même famille sauvées par la protection civile

Les agents de la Protection civile de la ville de Mohammadia (Mascara) ont réussi à sauver quatre personnes d'une même famille d'une mort par asphyxie au gaz, a-t-on appris jeudi auprès de ces services. Une mère âgée de 35 ans et ses trois enfants âgés entre 3 et 14 ans ont été secourus grâce à l'intervention rapide des agents de la Protection civile, à la suite d'une fuite de gaz d'un chauffe-eau, surv-

venue mercredi aux environs de 21 h. Les victimes ont perdu connaissance dans leur appartement avant qu'un proche n'alerte les services de la Protection civile qui sont intervenus à temps et les ont transportées vers le service des urgences de l'hôpital Dahou-Dahaoui de Mohammadia où elles ont reçu les soins nécessaires.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE

### 8 morts et 284 blessés en une semaine

Huit personnes ont trouvé la mort et 284 autres ont été blessées dans 238 accidents de la circulation enregistrés durant la période allant du 28 janvier au 4 février, ont indiqué jeudi les services de la direction nationale de la sûreté nationale (DGSN) dans un bilan hebdomadaire. Par rapport à la semaine précédente, la même source a relevé une hausse du nombre d'accidents (+47) et de blessés (+59) et une baisse du nombre de morts (-4). La wilaya de Skikda vient en tête en ce qui concerne le nombre d'accidents (13) suivie d'Annaba et de Bordj Bou-Arreridj

(11 accidents chacune). Pour réduire le nombre d'accidents, la DGSN appelle les usagers de la route à respecter le code de la route, soulignant que la majorité des accidents enregistrés dans les zones urbaines sont provoqués par l'élément humain en raison de l'excès de vitesse et des manoeuvres dangereuses. En raison de la persistance des intempéries dans la plupart des régions du pays pendant le week-end, la DGSN réitère son appel aux usagers de la route à faire preuve de vigilance et à éviter les déplacements sauf en cas d'extrême urgence.



## Anniversaire

Djaouad Boulaziz a soufflé hier ses 4 bougies. En cette heureuse occasion sa maman Radia, son papa Rachid, ses oncles et tantes, ses cousins et cousines lui souhaitent un heureux anniversaire. Son cousin Ryan promet à son héros - Djaouad-Kouky, un beau dessin rien que pour lui à condition d'avoir une grosse part du gâteau.

